

RAPPORT
ANNUEL 2015
CENTRE
FRANÇAIS DES
FONDS ET
FONDTATIONS



CENTRE FRANÇAIS
DES FONDS
ET FONDATIONS

Chiffres-clés 2015

270

ADHÉRENTS DONT

33

NOUVEAUX ADHÉRENTS

26

ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS
PAR LE CENTRE

6

PARTICIPATIONS DU CENTRE
À DES COLLOQUES À L'ÉTRANGER

15

PARTICIPATIONS DU CENTRE
À DES COLLOQUES EN FRANCE

310 445

VISITEURS UNIQUES
DU SITE INTERNET

RAPPORT ANNUEL 2015 CENTRE FRANÇAIS DES FONDS ET FONDATIONS

Édito Benoît Miribel, Président



Portrait de Benoît Miribel

Benoît Miribel est, depuis janvier 2007, Directeur général de la Fondation Mérieux, spécialisée dans la lutte contre les maladies infectieuses dans les pays en développement.

De 2003 à 2006, il a assuré la direction générale d'Action Contre la Faim dont les programmes en nutrition, eau, santé et sécurité alimentaire sont en place dans une quarantaine de pays à travers le monde. Il a ensuite présidé cette organisation non gouvernementale de juin 2010 à juin 2013 avant d'en devenir le Président d'honneur.

Il a exercé auparavant les fonctions de Directeur général de l'Institut Bioforce Développement, centre de formation professionnelle et d'orientation pour les acteurs de la solidarité (1997 à 2002), de Directeur de la Communication et du Développement d'Action contre la Faim (1995-1997) après avoir été Responsable de Programmes au sein de l'organisation (Angola, Birmanie, Bosnie, Cambodge, Laos et Mozambique). Son activité professionnelle a débuté en 1989, au sein de l'Aéroport International de Lyon-Saint-Exupéry en tant que responsable du service Marketing et Développement.

Il est père de 3 enfants et Chevalier de la Légion d'Honneur.

Chers Adhérents, chers Amis,

2015 aura été pour nous tous une année de transition.

Pour notre Centre tout d'abord qui, lors de la dernière Assemblée Générale, adaptait ses statuts pour développer sa gouvernance et refléter au mieux toute la diversité de notre secteur. Un conseil passant à 16 membres au lieu de 12, sans distinction entre fondations opératrices ou fondations distributives et celles qui sont à la fois l'une et l'autre. Pour la première fois, un Bureau a été constitué, par délégation du Conseil d'administration, afin de suivre au plus près les activités du Centre Français des Fonds et Fondations avec notre Déléguée générale.

Les événements majeurs que nous avons connus, en particulier les attentats d'une violence sans précédent, ont été le moteur de l'initiative du Fonds du 11 janvier, portée par Jean-Marie Destrée dont je tiens à saluer l'engagement. Avec le soutien de la Fondation de France et celui du Centre, le Fonds du 11 janvier comme toutes les actions entreprises par nos fonds et fondations sont révélateurs de notre capacité à assurer notre responsabilité dans l'intérêt général dans ces moments où le risque de fracture au sein de notre société est au plus fort.

La COP21 fut également une transition avec pour la première fois un accord de principe de tous les États en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. Nous sommes aussi entrés dans une nouvelle ère avec l'afflux incontrôlé de migrants fuyant le conflit syrien et d'autres se profilant via la Libye déstructurée, en provenance d'Afrique. Toutes ces évolutions nous interpellent et nous questionnent sur les actions à entreprendre pour répondre au mieux à ces nouveaux besoins avec les contributions de nos fonds et fondations. Porteuse d'action sociale, économique et environnementale, la famille des fonds et fondations est désormais pleinement reconnue au sein de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et engagée au sein de ses instances représentatives : Chambre française de l'ESS ; Conseil supérieur de l'ESS ; Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE).

2015 est aussi une année de transition pour notre équipe, qui a connu un fort renouvellement interne et a pu faire face aux demandes croissantes de nos membres. Béatrice de Durfort, a pu gérer ces transitions de postes tout en gardant le cap sur nos actions prioritaires et je tiens à la remercier, elle et toute notre équipe, pour le travail accompli.

Succédant à Francis Charhon, Président depuis plus de 12 ans du Centre, je me suis engagé auprès de notre Conseil d'administration à assurer la transition durant laquelle nous procédons à la définition de la Stratégie CFF 2016-2021.

Ce qui m'a captivé en cette première année de présidence, c'est la vitalité de nos actions collectives qui ouvrent des portes nouvelles et permettent de nouer des relations fructueuses avec d'autres fonds et fondations bien au-delà des missions de chacun. Il en ressort une vision élargie, des possibilités d'approches variées inter et multidisciplinaires pour un même sujet, souvent portée par une volonté d'innovation. Le Centre Français des Fonds et Fondations est un socle commun entre nous tous que nous devons renforcer. Il porte la promotion et la défense de notre capacité d'intervention face au législateur. Il nous permet de nous questionner, d'échanger et de dialoguer, pour mettre en œuvre ensemble des actions innovantes qui vont faire vivre l'intérêt général qui est la raison même de nos fonds et fondations.

2016 verra la définition de notre stratégie 2021 et des actions prioritaires à mettre en œuvre et je suis heureux de présider avec votre soutien cette transition du Centre.

Benoît Miribel
Président

Avant-propos Béatrice de Durfort, Déléguée générale



2015 a été une année difficile et passionnante pour nous tous, interpellés dans nos vies et nos missions par des événements d'une exceptionnelle intensité.

Pour le Centre, c'est une année qui nous fait passer un cap nouveau vers davantage de maturité et d'exigence. Le Centre a joué un rôle important pour permettre la pleine reconnaissance de la famille des fonds et fondations dans la loi ESS ; ce fut long et mobilisateur. Nous avons atteint nombre d'objectifs qui nous tenaient à cœur. Mais ce plaidoyer n'est que le premier acte d'une action à développer dans la durée. Il nous faut maintenant poursuivre le travail pour co-construire avec notre environnement, dans chacune des enceintes où le Centre représente les fondations : ESS-France (Chambre française de l'ESS dont nous sommes membre fondateur), Conseil Supérieur de l'ESS et CESE. C'est un temps important à mobiliser pour les membres du Conseil comme pour notre équipe car c'est un nouvel espace de réflexions, d'opportunités et de développement pour les fonds et fondations.

Nous expérimentons en 2015-2016 que la transformation des modèles économiques des fondations connaît une accélération brutale et proportionnelle à l'augmentation et à la diversification des besoins de services d'intérêt général d'une part et à la disette des financements publics d'autre part. Des arbitrages fiscaux, périphériques à la sphère du don, ont eu un profond impact sur nombre de structures opératrices : réformes de la taxe d'apprentissage et de la taxe sur les transports ; la porosité croissante entre secteurs marchand et non marchand ; la diversification des outils de financement et la complexité croissante des montages imposent une attention soutenue...

Ce que nous admirons c'est la capacité de nos adhérents à repenser leurs modèles ainsi que leur créativité et combativité pour répondre mieux et davantage à leurs missions. Les fondations sont de plus en plus conscientes des responsabilités qui leur incombent et des attentes qu'elles suscitent. Elles sont prêtes à partager, chercher, innover ensemble. L'évaluation et l'impact deviennent d'incontournables

enjeux pour nos membres et leurs parties prenantes. C'est une année où nous avons vraiment vu nos adhérents aller au-delà des échanges pour s'engager dans des projets communs.

Le Centre offre une plateforme unique pour consolider ensemble les métiers des fondations, accompagner les évolutions, promouvoir la plus-value sociale des fonds et fondations. Il nous faut apprendre de nouvelles façons de mener nos activités pour répondre mieux encore à vos attentes dans ce contexte mouvant.

Enfin, la vie du Centre a été marquée en 2015 par un renouvellement quasi complet de l'équipe avec l'arrivée d'Anca Ilutiu, Anne Fleury et Agnès Lamy dont je voudrais saluer l'engagement sans faille et l'adaptabilité à notre environnement complexe. Nous avons également eu la joie d'accueillir de nombreux stagiaires dont je tiens à souligner le sérieux et la compétence, et des CDD liés aux projets en cours ou au congé maternité de Suzanne Gorge – Liana Villedieu, Ivan Tudor et Anne-Sophie François dont on ne saurait dire assez la contribution. Beaucoup de mouvements donc, qui j'espère n'auront pas empêché la continuité du service et la qualité des réponses que nous vous apportons, mais qui a pu affecter le rythme de certains Cercles. Avec le retour de Suzanne, nous retrouvons un pilier de la vie du Centre. Et c'est ainsi qu'avec un Conseil d'administration élargi et des adhérents très investis nous avons pu engager des réflexions, qui j'en suis certaine, porteront de beaux fruits.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Béatrice de Durfort'.

Béatrice de Durfort
Déléguée générale

Sommaire

ILS FONT LE CENTRE

- 6 Les adhérents
- 7 La Fondation FACT
et Juliette Feeney-Timsit
- 8 Le Conseil d'administration
- 9 L'équipe
- 10 La Fondation de France
- 12 Les partenaires

LES FAITS MARQUANTS 2015

- 13 L'agenda du Centre
- 14 Les plaidoyers
- 16 Le Cercle Éducation
- 18 Le Groupe Fondations et Climat
- 20 Les voyages d'étude

LE RAYONNEMENT DU CENTRE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

- 22 Les structures de la loi ESS
(ESS France et CSESS)
- 22 Le groupe « Coordination Générosités »
- 23 Le réseau DAFNE
- 23 Le réseau WINGS
- 23 La Journée Européenne des Fondations

24 LE FONDS DU 11 JANVIER

30 RAPPORT FINANCIER 2015

36 REMERCIEMENTS

Ils font le Centre Les adhérents

270

Les adhérents

Le Centre Français des Fonds et Fondations (CFF) réunit plus de 270 fonds et fondations*. Fondations distributives ou opérationnelles, familiales ou d'entreprise... chacun a sa place au Centre ! Le dénominateur commun étant bien sûr la mission d'intérêt général. C'est cette richesse qui fait la force et la valeur ajoutée du Centre.

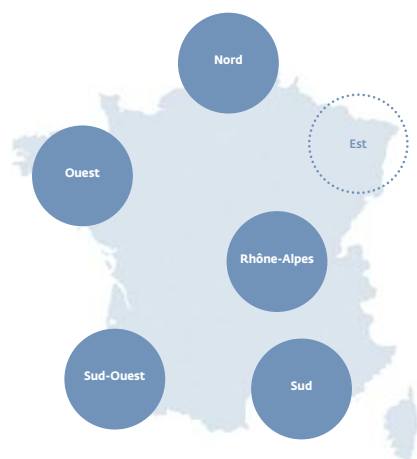
* Membres adhérents et associés

Qui sont-ils ?

Des adhérents répartis sur tout le territoire.

À l'écoute des problématiques de terrain, le Centre a mis en place des groupes de travail régionaux afin de partager avec tous ses membres. Lyon, Angers, Bordeaux, Marseille, Annecy, Lille... Autant de lieux de rencontres pour accompagner les fondations partout en France.

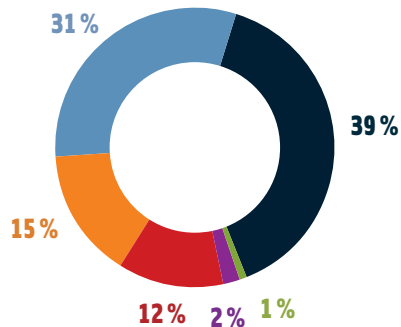
Fonds et fondations en province, rejoignez votre Cercle !



● Cercles constitués

○ Cercle à constituer

Répartition des membres adhérents par statut juridique



Fondations reconnues d'utilité publique
Fondations abritées
Fonds de dotation
Fondations d'entreprise
Fondations de coopération scientifique
Fondations partenariales

Des adhérents représentatifs de tous les statuts juridiques.

Le Centre Français des Fonds et Fondations réunit tous les statuts juridiques de fondations qu'il accompagne dans leurs évolutions. En 2011, ce sont les fonds de dotation qui ont rejoint les adhérents du Centre. Nombreux à avoir répondu à notre invitation, ils représentent aujourd'hui 15% de nos membres.

Des adhérents qui agissent dans tous les domaines de l'intérêt général.

Une des spécificités du Centre est la diversité des sujets qui y sont traités : culture, habitat, éducation, alimentation, santé, climat... Les fondations du Centre œuvrent sur des thématiques extrêmement diversifiées. Toute une pluralité de sujets qui enrichit les échanges et participe à la vitalité des débats.

Qui sont les nouveaux adhérents 2015 ?

Association La Sauvegarde de l'Art français
 Fondation Action France
 Fondation Anne de Gaulle
 Fondation Arnaud et Jacques Thiercelin
 Fondation Brigitte Guerbet
 Fondation d'entreprise Crédit Coopératif
 Fondation d'entreprise Free
 Fondation d'entreprise Michelin
 Fondation d'entreprise SNCF
 Fondation des Architectes du Monde
 Fondation Enfance Missionnaire
 Fondation Enfants du Mékong
 Fondation Entrepreneurs en détresse
 Fondation Espoir Brazzaville
 Fondation Jullion pour l'Enfance
 Fondation Le Manteau de Saint Martin
 Fondation Père Werenfried
 Fondation Potentiels et Talents
 Fondation Professeur Leca Patrice Roynette
 Fondation Robert Ganzo
 Fondation Rue des Iris
 Fondation Saint Matthieu
 Fondation Sarepta
 Fondation Transplantation
 Fondation UVSQ
 Fondation Valentin Haüy
 Fondation Valrhona
 Fonds de dotation Antoine Capitani
 Fonds de dotation du Conservatoire d'espaces naturels Languedoc-Roussillon
 Fonds de dotation Mines Nantes
 Fonds De Natura
 Fonds SPLP (Sauvegarde du Patrimoine Lavandes en Provence)
 Impala Avenir

Soyez les bienvenus !

La Fondation FACT et Juliette Feeney-Timsit



Retour sur 8 années de collaboration passionnantes et passionnées avec Juliette Feeney-Timsit, Directrice de la Fondation FACT.

Dynamique, curieuse, fidèle... les mots manquent pour décrire Juliette Feeney-Timsit, une des personnes ressources du Centre depuis 2008. Passionnée par la philanthropie en France et dans le monde, toujours à l'écoute des associations et porteurs de projets, c'est une véritable source d'inspiration pour les équipes du Centre. Alors qu'elle s'apprête à partir à l'étranger, nous avons tenu à revenir sur ces belles années de collaboration.



À l'origine, une rencontre avec les fondations familiales

En 2009, un réseau de fondations familiales se constitue au Centre autour des fondations FACT, La Ferthé, Henriette-Anne Doll et Hippocrène. Leurs objectifs ? Rencontrer d'autres philanthropes, partager leurs expériences, améliorer leurs pratiques... Le voyage d'étude organisé à New York dans le cadre de *Family Philanthropy Conference*, lance officiellement le Cercle. Lorsqu'en 2012, après seize années d'engagement en France, la Fondation FACT arrive au terme de son projet, Juliette continue de s'investir à titre personnel dans de nombreux projets philanthropiques et reste très impliquée dans les activités du Cercle.

Une implication de plus en plus forte dans la vie du Centre

L'ADN de la Fondation FACT étant d'aider les structures associatives à se renforcer, c'est assez naturellement que Juliette décide de participer et de financer le groupe de travail stratégique mené en 2012 par le Centre.

Quel développement pour le Centre ? Comment renforcer son identité ? Ce sont autant de questions posées. Pour y répondre, Juliette et Béatrice de Durfort partent à Bruxelles découvrir la Maison des Fondations belges et rencontrer quelques uns de ses financeurs.

Enthousiasmée par ce projet, Juliette s'en fera l'ambassadrice auprès des fondations. L'accueil est chaleureux et le Centre s'installe rue Vignon en 2012 grâce au soutien des fondations Bettencourt Schueller et FACT. Deux ans plus tard, des bureaux se libèrent à l'étage inférieur et Juliette y aménage son bureau avec deux autres fondations. C'est le début de la Maison des Fondations !

En 2016, une collaboration qui continue... à distance.

Infatigable défricheuse, Juliette a décidé en 2016 de s'installer pour quelques mois à Totnes en Grande-Bretagne. Cette ville abrite le tout premier mouvement citoyen de « villes en transition ». L'idée est d'impliquer les citoyens de la ville dans un changement de leur façon

de consommer, de se chauffer, de vivre leur ville. Innovation et expérimentation en sont les composantes. Juliette va étudier le modèle et les aider à se développer dans leur fonctionnement. Son blog permettra de partager avec les adhérents du Centre cette expérience passionnante ainsi que toutes ses réflexions sur la philanthropie outre-Manche et dans le monde.

Parallèlement, Juliette organise avec le Centre un voyage d'étude à Chicago / Détroit sur la thématique de l'intégration du 21 au 28 septembre 2016.

De la part de tous, nous la remercions chaleureusement pour le temps et l'énergie consacrés à nous soutenir. Sans elle, le Centre ne serait définitivement pas ce qu'il est aujourd'hui !

La French American Charitable Trust (FACT)

est une fondation familiale d'origine franco-américaine qui intervient en France depuis 1996 et aux États-Unis depuis 1994.

Dès le début de ses activités en France, elle s'est donné pour objectifs de repérer et de consolider les initiatives associatives dans leur recherche d'une plus grande autonomie vis-à-vis des pouvoirs et des financements publics, et de participer financièrement à leur fonctionnement.

Une des missions de la fondation est également de promouvoir les rencontres entre les associations françaises soutenues par FACT, de capitaliser les expériences et de promouvoir l'échange avec des associations américaines en organisant des voyages d'étude, de rencontres et de confrontations.

After-FACT est un fonds de soutien mis en place après la fermeture de la Fondation FACT. After-FACT soutient des projets liés à la démocratie participative, et au développement de la philanthropie en France notamment par des échanges entre les secteurs philanthropiques français et américain.

Ils font le Centre

Le Conseil d'administration

Faisant suite à la modification statutaire adoptée lors de l'Assemblée Générale du 22 juin 2015, le Conseil d'administration compte désormais 16 membres nommés pour un mandat de 4 ans renouvelable 1 fois.

Bureau

Président

Benoît Miribel
Directeur général,
Fondation Mérieux

Vice-présidentes

Axelle Davezac
Directrice générale,
Fondation ARC pour la recherche
sur le Cancer*

Catherine Monnier
Déléguée générale,
Fonds Adie pour l'entrepreneuriat
populaire

Trésorier

François Martin
Secrétaire général,
Apprentis d'Auteuil

Trésorière adjointe

Blandine Mulliez
Présidente,
Fondation Entreprendre*

Secrétaire générale

Michèle Guyot-Roze
Présidente,
Fondation Hippocrène

Secrétaire adjointe

Marie-Stéphane Maradeix
Déléguée générale,
Fondation Daniel et Nina Carasso

Guillaume d'Andlau
Président,
Fondation Passions Alsace*

Miren Bengoa Delalande
Déléguée générale,
Fondation Chanel

Jean-François Chambon
Directeur de la communication
et du mécénat, Institut Pasteur

Francis Charhon
Directeur général,
Fondation de France

Jean-Marie Destrée
Délégué général adjoint,
Fondation Caritas France

Eléonore de Lacharrière
Déléguée générale,
Fondation Culture et Diversité

Delphine Lalu
Directrice,
Fondation AG2R La Mondiale

Catherine Le Gac
Présidente,
Fondation Macif*

Eric Ponsonnet
Directeur général de l'Administration,
Fondation INSEAD

L'équipe

Au service de ses adhérents, l'équipe a été fortement renouvelée en 2015 afin de pouvoir répondre à la diversité des besoins des fondations ainsi qu'aux enjeux juridiques et réglementaire à venir. Salariés, bénévoles, stagiaires, tous font le Centre!

Les permanents

Béatrice de Durfort
Déléguée générale

**Suzanne Gorge
et Anne-Sophie François**
(depuis novembre)
Responsables du développement
et de la vie du Centre

Anca Ilutiu
Responsable juridique,
fiscal et réglementaire

Anne Fleury
Responsable des Cercles Fondations
territoriales, Fondations d'entreprise,
Fondations gestionnaires
d'établissements, et Fondations et Climat

Andrea Schaefer (janvier/juin)
Agnès Lamy (depuis septembre),
Responsables du Cercle Éducation

Liana Villedieu
Assistante administrative

Marine Bressand
Responsable du Fonds 11 janvier

Ivan Tudor
Chargé de mission Fondations et Climat

Les bénévoles

Laurent Desanges
Consultant stratégie

Michèle Hannover
Expert Enseignement supérieur
et Recherche

Agnès Lamoureux
Expert Communication

Thérèse Laval
Expert Fiscalité

Sandrine Maisano
Expert Stratégie d'entreprise

* Fondations élues en 2015



Béatrice de Durfort



Suzanne Gorge



Anne-Sophie François



Anca Ilutiu



Anne Fleury



Agnès Lamy



Liana Villedieu



Marine Bressand



Ivan Tudor



Laurent Desanges



Michèle Hannover



Agnès Lamoureux



Thérèse Laval



Sandrine Maisano

Les stagiaires

Clémence Boucheron
Marie de Franclieu

Le Centre a fait appel à des renforts (CDD, stagiaires) pour pallier l'absence de Suzanne Gorge qui s'est absentée quelques mois afin d'accueillir une nouvelle venue en ce monde (Jeanne a vu le jour le 12 janvier 2016), mais aussi pour faire face à la charge de travail requise par les enjeux de l'année et à venir...

Ils font le Centre La Fondation de France



Il est apparu à la Fondation de France, au courant des années 1990, que le développement de la philanthropie ne serait possible que si des évolutions majeures intervenaient dans les pratiques et la reconnaissance des fondations, ainsi que sur la fiscalité ou la législation. En effet, les fondations étaient peu connues et reconnues dans le domaine du tiers secteur, où les associations occupaient une place dominante. La Fondation de France avait été créée en 1969 pour encourager le développement de la philanthropie privée, aussi nous sommes-nous attachés à contribuer à la création d'organisations professionnelles pour organiser et faire rayonner le secteur.

En 1996, nous avons participé à un groupe au Conseil d'État chargé de réfléchir sur les moyens de « rendre plus attractif le droit des fondations », qui ouvrait des perspectives d'avenir. Dans ce rapport, nous avons évoqué la création d'un Centre Français des Fondations pour remplacer une structure mort-née : le Conseil National des Fondations. Forts de notre expérience au Centre Européen des Fondations où nous avons rencontré de nombreux collègues d'Europe, mais aussi forts de la fréquentation des « charities » américaines, cette initiative nous paraissait d'autant plus importante. Bien qu'abritant quatre cents fonds et fondations, il ne semblait ni opportun ni légitime à la Fondation de France de s'imposer comme l'organisation de référence des fondations extérieures et opérationnelles notamment. Avec six autres fondations (Fondation Apprentis d'Auteuil, Fondation Macif, Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, Fondation Hippocrène, Fondation pour la Recherche Médicale, Institut Pasteur), nous avons donc créé, en 2002, le Centre Français des Fondations et sommes partis en quête de nouveaux membres.

À l'origine, il a fallu beaucoup argumenter pour défendre l'idée de différencier les fondations des associations. L'objectif était de faire connaître et reconnaître les fondations en France pour qu'elles deviennent le fer de lance de l'avenir de la philanthropie.

Une fois le Centre créé, il a fallu mettre en place son organisation, afin d'assurer un développement en phase avec les objectifs. La Fondation de France a assuré la présidence de l'organisation, fourni les locaux et l'aide logistique, prévoyant qu'il faudrait une dizaine d'années avant que le Centre puisse devenir autonome. Les membres, encore peu nombreux, se répartirent de façon très militante les tâches de communication, comptabilité, publicité et apportèrent des financements complémentaires à leur cotisation.

Le Centre s'est vite fait connaître, car les discussions sur la future Loi Aillagon avaient commencé. La Fondation de France a apporté au Centre Français des Fondations son expertise juridique et fiscale, mais aussi son expérience de praticien, pour engager les discussions avec les conseillers du ministre. Ces démarches permirent de concrétiser certaines propositions du rapport du Conseil d'État de 1996 et d'enrichir les débats sur la fiscalité, à l'aide d'exemples d'autres pays.

Le fonctionnement de l'organisation basé sur le bénévolat des administrateurs du Centre rendait impossible toute perspective de développement. Aussi, rapidement, le Conseil d'administration a souhaité mettre en place une structure pérenne avec une Déléguée recrutée en 2004.

En tant que président, j'avais la volonté de montrer que les fondations pouvaient jouer un rôle essentiel dans le champ sociétal, différent de celui des associations, et reconnu pour sa spécificité : l'affectation d'un patrimoine à une cause d'intérêt général.

Durant toutes ces années de développement, la Fondation de France aux côtés d'autres membres du Conseil d'administration, a accompagné le Centre en participant à toutes les étapes de sa croissance, par des appuis techniques et matériels, de l'expertise thématique.

En 2011, le Centre a décidé d'inclure le nouveau « fonds de dotation » dans son périmètre de travail, devenant ainsi le « Centre Français des Fonds et Fondations ».

En 2012, grâce à des financements de la Fondation Bettencourt Schueller et de la Fondation FACT, le Centre a pu s'installer dans des locaux indépendants, ouvrant ainsi une nouvelle étape à son développement.

En 2014, estimant que la Fondation de France avait accompli sa mission de « pépinière », j'ai proposé la modification des statuts du Centre afin d'assurer un renouvellement régulier de sa gouvernance.

En 2015 j'ai quitté la Présidence du Conseil d'administration.

Le départ de la Fondation de France des instances ne marque pas son désintérêt pour le Centre Français des Fonds et Fondations. Il est en effet fondamental de continuer à soutenir une organisation représentative solide, qui puisse faire progresser notre secteur, favoriser les bonnes pratiques et traiter des sujets d'intérêt commun. Dans ce secteur qui s'est développé très rapidement, avec nombre de nouveaux intervenants, le partage des pratiques et la réaffirmation des règles juridiques et fiscales restent essentiels. Le développement de la philanthropie – et particulièrement de notre secteur – doit se faire en prévenant tous les risques qui pourraient exister quant à la bonne utilisation des fonds et au respect des règles juridiques et fiscales.

De nombreux challenges sont devant nous : incertitude fiscale, utilisation croissante de la philanthropie par l'État, augmentation significative du nombre de collecteurs de fonds, multiplication des sujets sociaux à traiter. Le Centre doit par conséquent pouvoir utiliser toutes les ressources à sa disposition pour se mobiliser. La Fondation de France, heureuse et fière d'avoir joué un rôle moteur dans le développement du Centre, entend continuer à contribuer activement au travail collectif initié en 2002.

Francis Charhon

Président d'Honneur,
Centre Français des Fonds
et Fondations
Directeur général,
Fondation de France

Ils font le Centre

Les partenaires

Chaque année, fondations et entreprises s'engagent à nos côtés afin que nous puissions continuer à développer des programmes et à faire émerger de nouveaux projets.

Leur soutien est aujourd'hui essentiel pour assurer la réalisation de nos missions.

Les partenaires du développement du Centre

Le Centre Français des Fonds et Fondations remercie chaleureusement les partenaires engagés qui contribuent au développement de l'Association.

- After-FACT
- Fondation Apprentis d'Auteuil
- Fondation Bettencourt Schueller
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fondation de France
- Fonds Barbieux
- Institut Pasteur

Les partenaires Projets

Le Centre Français des Fonds et Fondations collabore avec des partenaires fidèles qui appuient le Centre dans la réalisation de ses projets.

- After-FACT
- Ambassade de France aux États-Unis
- Banque Transatlantique
- Caisse d'Épargne / Groupe BPCE
- Crédit Coopératif
- Crédit Foncier Immobilier
- Fondation d'entreprise AG2R La Mondiale
- Fondation AlphaOmega
- Fondation Apprentis d'Auteuil
- Fondation Bettencourt Schueller
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fondation d'entreprise Chanel
- Fondation Charles Léopold Mayer
- Fondation Culture et Diversité
- Fondations Edmond de Rothschild
- Fondation Ensemble
- Fondation Entreprise Réussite Scolaire
- Fondation de France
- Fondation HSBC pour l'Éducation
- Fondation JM Bruneau
- Fondation Hippocrène
- Fondation Mérieux
- Fondation Pierre Bellon
- Fondation Paris Sciences et Lettres (PSL)
- Fondation Robert Abdesselam
- Fondation SNCF
- Fondation pour l'Université de Lyon
- Fonds de dotation Synergie Solaire
- KPMG

Les faits marquants 2015

L'agenda du Centre

Janvier

Réunion des fondations Rhône-Alpes
à l'invitation de la Fondation Suez

DAFNE Winter Meeting (Varsovie)
avec la participation de Béatrice de Durfort et Suzanne Gorge

Février

Rencontre du Cercle des fondations familiales
Édition de la Bourse aux projets

Mars

Cercle Éducation / Partage d'expériences des Cercles Éducation en Europe

Présentation du Cercle de travail Éducation des fondations allemandes par le Dr Roland Kaehlbrandt, Président du comité directeur de la Fondation Polytechnique (Francfort-sur-le-Main) à la Fondation Pierre Bellon

Rencontre avec Henry Berman
Dirigeant d'Exponent Philanthropy

Avril

Petit-déjeuner des nouveaux adhérents du Centre

3^e Rencontre entre fonds et fondations de l'Ouest à Nantes

Voyage d'étude à Washington, en partenariat avec la Fondation After-FACT

Mai

DAFNE Summer Meeting (Milan) avec la participation de Béatrice de Durfort

European Foundation Centre's Annual General Assembly (AGA) and Conference
20-22 mai à Milan

Cercle Éducation :
« Le Rôle des Fondations dans l'éducation artistique et culturelle ». Rencontre organisée par la Fondation de France, la Fondation Daniel et Nina Carasso et la Fondation Culture et Diversité

Juin

Rencontre du Cercle des fondations familiales
Édition de la Bourse aux projets

Petit-déjeuner débat avec Jean-Michel Severino :
« Les enjeux de développement du continent africain, la réponse par l'entrepreneuriat ? »

Assemblée Générale du CFF

Conférence annuelle du CFF
« Panorama des fondations françaises et grandes tendances philanthropiques européennes : dynamiques, contrastes et synergies »

Juillet

Rencontre des fondations du Sud à la Fondation Saint Joseph à Marseille

DAFNE Wings Peer Learning 1 à Madrid avec la participation de Suzanne Gorge

Forum des associations et fondations en Rhône-Alpes

Août

Formation CFF / Reihoo
« Mettre en place, gérer, financer et communiquer sur les fondations et fonds de dotation »

Septembre

« Migrants et réfugiés, que faire ? »
Réunion d'échange et de réflexion à la Fondation Caritas

Formation CFF / Reihoo
« Communication projet, de crise et plan de communication – Méthodes & outils »

Octobre

Première édition française de la Journée Européenne des Fondations

Rencontre du Cercle des fonds et fondations issues ou proches de l'entreprise accueillie par la Fondation AG2R La Mondiale

Rencontre du Cercle Fonds de dotation
à la Banque Transatlantique

Formation CFF / Reihoo
« Identifier, gérer et réduire vos risques de conflits d'intérêts »

Formation CFF / Reihoo
« Financements, diversification financière, rapportage financier, comptabilité projet et fiscalité »

Voyage d'études des fondations familiales à Bruxelles

Forum National des Associations et Fondations
Stand partagé avec l'Association Française des Fundraisers, l'Admical, le Comité de la Charte et France Générosités

Novembre

Déjeuner du Club des fonds et fondations œuvrant dans le domaine du handicap visuel

Europhilanthropics 2015 – Trust matters – « A lever to deliver better social justice outcomes » DAFNE (Bruxelles), avec la participation de Marine Bressand, Responsable du Fonds 11 janvier à la séance d'ouverture en plénière

Dîner Next Gen'
à l'Espace Fondation EDF
Une nouvelle génération de mécénat en devenir

Séminaire stratégique DAFNE à la Fondation Hartung-Bergman (Antibes)

Décembre

Événements du Groupe Fondations et Climat dans le cadre de la COP21

- Soirée Tara
- Séminaire COP21 pour les Fondations
- Conférence Divest / Invest
- Conférence sur l'Alimentation et le Changement climatique
- Conférence Climat et Santé
- Debriefing de la COP21 pour les Fondations

Visite privée de l'exposition « Climats artificiels »
à l'Espace de la Fondation EDF

DAFNE Wings Peer Learning 2 à Istanbul avec la participation d'Anca Ilutiu

Les faits marquants 2015

Les plaidoyers

Le Centre Français des Fonds et Fondations s'attache à sensibiliser les élus et décideurs publics aux enjeux propres aux fonds et fondations : une action indispensable pour faire progresser la reconnaissance de notre secteur et assurer un environnement favorable à son développement !

Le Centre effectue également un travail de veille pour informer régulièrement de toutes les initiatives pouvant impacter favorablement ou non la vie des fonds et fondations en France et en Europe (débats parlementaires, projets de loi ou d'amendement, instructions fiscales...). Toutes ces informations sont publiées sur le site Internet du Centre.

D'importants plaidoyers ont été menés par le Centre Français des Fonds et Fondations en 2015 à la suite de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, dite loi ESS. Ces actions de facilitation et de protection du secteur ont ainsi permis l'introduction, au sein des décrets d'application de la loi ESS comme de son ordonnance de simplification datée du 23 juillet 2015, des points suivants :

- l'instauration d'une dotation minimale obligatoire de 15 000 euros en numéraire pour les fonds de dotation (article 85 de la loi ESS + décret d'application du 22 janvier 2015) afin d'éviter la création de fonds « coquilles vides » qui ne sont généralement pas dissous et nuisent fortement à la lisibilité du secteur ;
 - la reconnaissance des fondations comme une famille à part entière de l'ESS et sa représentation au sein des instances de l'ESS (article 4 de la loi ESS + décret du 24 juin 2015) ;
- L'article 1^{er} du décret du 24 juin 2015 prévoit en effet que siègent désormais au Conseil « deux représentants de fondations nommés sur proposition d'une association regroupant les principales fondations », soit deux représentants de fondations désignés par le Centre (ce dernier est par ailleurs membre fondateur de la Chambre française de l'ESS et siège au CESE) ;
- l'instauration, par l'article 6 de l'ordonnance de simplification du 23 juillet 2015, pour toute fondation dotée de la personnalité morale, de la possibilité de se transformer en une fondation reconnue d'utilité publique sans donner lieu à dissolution ni à création d'une personne morale nouvelle (mesure que le Centre avait portée en lien avec le ministère de l'Intérieur au printemps 2015 pour les fondations d'entreprise et les fondations de l'ESR, et dès les travaux préparatoires de la loi ESS pour les fonds de dotation).

Le Centre Français des Fonds et Fondations a, par ailleurs, dressé un bilan, fin 2015, de l'application pratique par le secteur des fondations de la loi ESS et des points de facilitation envisageables en vue de son audition en tout début d'année 2016 par les députés Yves Blein et Daniel Fasquelle, rapporteurs au nom de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale sur la mise en application de la loi ESS. Le rapport consultable sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i3557.asp> préconise l'étude de plusieurs points soulevés par le Centre lors de son audition, à savoir :

- l'extension de la possibilité de bénéficier du chèque associatif aux fonds de dotation ;
- la transposition fiscale de la nouvelle capacité juridique des fondations d'entreprise à recevoir des dons de la part des mandataires sociaux, sociétaires, adhérents et actionnaires de l'entreprise fondatrice ou des entreprises du groupe auquel appartient l'entreprise fondatrice ;
- l'assouplissement des règles de détention de titres sociaux par les fondations reconnues d'utilité publique ;
- la dynamisation de la gestion des actifs des fondations (notamment par une ouverture de l'amendement Carayon).

Plusieurs réflexions initiées en 2015 portent en outre sur des plaidoyers en cours :

- La refonte du **compte d'emploi des ressources** auquel le Centre avait, en 2013, en partenariat avec KPMG, consacré un livrable reprenant les conclusions d'un groupe de travail ayant réuni, en cours d'année, 15 fondations et plusieurs professionnels du secteur. Dans la droite ligne d'un réaménagement de l'ancien appel public à la générosité opérée par l'ordonnance de simplification de la loi ESS du 23 juillet 2015 (notamment à l'article 8 : obligation de déclarer désormais uniquement les « appels publics à la générosité » ayant donné lieu à une collecte excédant, au cours de l'un des deux exercices précédents ou de l'exercice en cours, un seuil fixé par décret encore

à paraître), la Cour des Comptes a fait parvenir, à plusieurs ministères, un référé portant sur une refonte du compte d'emploi des ressources.

Le Centre a immédiatement réuni un groupe de travail sur la question et a demandé à être intégré à la réflexion en cours. A noter qu'un second décret est à paraître concernant le seuil au-dessus duquel il sera désormais obligatoire d'établir un compte d'emploi des ressources (annoncé par l'article 9 de l'ordonnance de simplification).

- À la suite du rapport Bachelier sur la territorialité du don, datant de l'été 2013, un nouveau projet d'instruction fiscale a vu le jour en 2015. Si le Centre a salué la reprise de bon nombre des préconisations formulées par M. Gilles Bachelier et tout particulièrement la nouvelle éligibilité, hors Union européenne et hors Espace économique européen, des actions conduites « en vue de la protection de l'environnement naturel contre les phénomènes d'ampleur internationale menaçant son équilibre », ainsi que l'élargissement de la définition des actions humanitaires éligibles en dehors des mêmes frontières, trois points suscitent cependant une vive inquiétude et ont fait l'objet d'un plaidoyer auprès de plusieurs ministres (ainsi que d'une réunion en tout début d'année 2016 avec M. Frédéric Brédillot, Conseiller fiscalité au Cabinet du Premier ministre) :

- le premier tient au fait que le nouveau projet d'instruction impose des règles extrêmement sévères aux organismes français et européens redistribuant des fonds en dehors des frontières européennes, puisque ceux-ci devront désormais définir et maîtriser tout programme financé à partir de la France ou de l'État membre où l'organisme a son siège et financer directement les actions entreprises ;

- le deuxième point de préoccupation concerne l'exclusion désormais claire du dispositif du mécénat de toutes les bourses étudiantes visant des études menées en dehors des frontières européennes ;

- enfin, le troisième et dernier point de préoccupation concerne l'exclusion des actions de recherche scientifique et médicale des actions éligibles en dehors des frontières européennes puisque seules la « recherche scientifique et programmes d'action développés en vue de lutter contre les pandémies et les maladies infectieuses telles que notamment la lèpre, le choléra, le paludisme, le sida et la tuberculose » et la diffusion des résultats de recherche sont en effet éligibles hors des frontières européennes et non la recherche scientifique et médicale elle-même.

- À la suite de la mission confiée en novembre 2015 au député Yves Blein par le Premier Ministre sur la notion de « cercle restreint » (l'une des trois composantes de l'« intérêt général » au sens de l'administration fiscale), le Centre a été auditionné sur les évolutions souhaitables de la notion (l'audition ayant eu lieu au tout début de l'année 2016).

- À la suite de la réflexion initiée par le Centre dès son voyage d'étude en Angleterre en juillet 2013 sur le thème *Foundations & Social Investments*, de la publication d'un grand nombre d'études sur la question des « Social Impact Bonds » (dont le rapport « *Comment et pourquoi favoriser des investissements à impact social ? Innover financièrement pour innover socialement* » publié en septembre 2014 par le Comité français sur l'investissement à impact social, auquel le Centre a participé), et de l'annonce faite le 15 mars dernier par M^{me} Martine Pinville, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, de l'appel à projets interministériel « **contrat à impact social** », le Centre travaille ardemment à approfondir et sécuriser ce dispositif nouveau en France.

Le Centre est entre autres co-fondateur de l'*Impact Invest Lab*, qui est une plateforme d'expérimentation et de développement de l'investissement à impact social porté par un collectif d'investisseurs à impact social et d'entrepreneurs sociaux, qui sera lancé officiellement à l'été 2016.

« Des outils pour accompagner et rendre compte des ressources humaines » Restitution des travaux du Centre Français des Fonds et Fondations

KPMG



Étude sur les ressources humaines

Un groupe de travail a été réuni en 2014-2015 sur l'initiative du Centre Français des Fonds et Fondations et avec le soutien de KPMG sur le thème « Des outils pour accompagner et rendre compte des ressources humaines ». Ce groupe de travail, au sein duquel une dizaine de fondations étaient représentées, a donné lieu à l'édition, en 2015, d'un livrable de 26 pages détaillant les bonnes pratiques juridiques, fiscales et comptables à adopter en matière de ressources humaines (à l'égard de ses salariés, bénévoles, volontaires, personnes mises à disposition dans le cadre ou en dehors du cadre d'un mécénat de compétence, etc.).

Il faisait également écho aux travaux menés sur les richesses humaines en 2014 et à l'étude sur les rémunérations dans le secteur des OSBL menée par Deloitte et Taste RH avec le concours du Centre Français des Fonds et Fondations.

Les faits marquants 2015 Le Cercle Éducation

Les 12 Groupes de travail et Cercles d'affinités du Centre Français des Fonds et Fondations permettent de réunir les fonds et fondations adhérentes tout au long de l'année sur des thématiques et des questionnements communs :

8 Cercles

Fondations familiales

Fondations territoriales

Fondations abritantes

Fondations gestionnaires d'établissements

Fondations issues ou proches de l'entreprise

Fondations pour l'enseignement supérieur et la recherche

Fondations pour l'Éducation

Fonds de dotation

4 Thèmes

Handicap

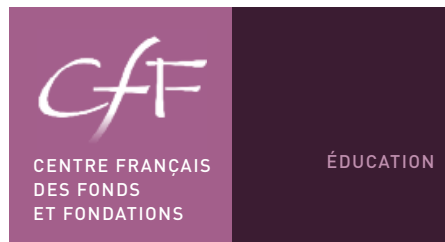
Environnement

Culture et Patrimoine

Économie sociale et solidaire

Marqué par une actualité tragique en France, le Centre, avec les membres du Conseil d'administration, a souhaité faire émerger une réponse collective aux urgences que les événements violents survenus ont suscitées, d'où la création du Fonds du 11 janvier...

Le Centre s'enquiert des expériences Outre-Atlantique de fondations pour confronter/partager les savoir-faire et enrichir les contacts, et parie résolument sur l'éducation dont le Cercle est une action phare.



Le Cercle Éducation du Centre Français des Fonds et Fondations a été créé en 2014 à l'initiative des fondations Apprentis d'Auteuil, Pierre Bellon et Bettencourt Schueller. Il vise à renforcer la visibilité des fonds et fondations agissant dans le champ éducatif, à favoriser leurs synergies et le partage des bonnes pratiques, à se positionner comme un interlocuteur référent pour l'Éducation nationale et les autres parties prenantes de l'éducation.

Nos remerciements vont aux fondations du Comité qui animent et financent le Cercle Éducation :

- Fondation d'entreprise AG2R-La Mondiale
- Fondation AlphaOmega
- Fondation Apprentis d'Auteuil
- Fondation Bettencourt Schueller
- Fondation Culture et Diversité
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fondation de France
- Fondations Edmond de Rothschild
- Fondation Entreprise Réussite Scolaire
- Fondation HSBC pour l'Éducation
- Fondation Pierre Bellon
- Fondation Robert Abdesselam
- Fondation SNCF

Fondations pour l'éducation : un panorama inédit

La question de l'éducation fait globalement consensus comme étant une cause d'intérêt général et mobilise un nombre considérable d'énergies, de réflexions, d'initiatives au sein et au-delà de l'Éducation nationale. Dans le concert des parties prenantes, il est cependant difficile de repérer les apports de chacun et, en particulier, de discerner la contribution des fondations – tant opératrices que distributives –, de déterminer leur impact ainsi que les alliances à mettre en œuvre pour gagner en efficacité auprès des bénéficiaires.

Le besoin d'un panorama des fonds et fondations engagés dans l'éducation, de leurs programmes et de leurs bénéficiaires, s'est imposé dès la création du Cercle Éducation. Ce chantier a donné lieu à une étude quantitative, finalisée en décembre 2015, permettant de visualiser, au sein du secteur philanthropique, le nombre, les profils, les actions et les moyens des fonds et fondations agissant dans le champ éducatif des 0-16 ans en France.

Rencontres organisées par le Cercle Éducation en 2015

10 mars 2015

« Partage d'expériences des Cercles Éducation en Europe »

Cette rencontre, organisée en collaboration avec la Fondation Pierre Bellon et les Fondations Edmond de Rothschild, a accueilli la présentation du Cercle Éducation allemand (Arbeitskreis Bildung des Bundesverbandes Deutscher Stiftungen), l'un des plus actifs en Europe.

50 participants.

30 mai 2015

« Les fondations entre Éducation et Art »

Cette rencontre, organisée au Salon de Montrouge en collaboration avec les fondations Culture et Diversité, la Fondation Daniel et Nina Carasso et la Fondation de France, a porté sur le thème de l'éducation artistique et des enjeux liés à l'évaluation de ces programmes.

63 participants.



Les perspectives en 2016

Création d'un groupe de travail Dgesco / Cercle Éducation

Ce groupe de travail, initié au printemps 2016, doit privilégier les problématiques à l'échelon national telles que la création et la diffusion de ressources pédagogiques, l'essaimage et le développement des dispositifs, les problèmes de conventionnement, la question de l'évaluation.

Création d'une bourse aux projets sur le thème de l'« Éducation artistique et sportive »

Partage de projets et cofinancements éventuels, cette initiative a pour objectif d'attirer de nouveaux donateurs dans le champ de l'éducation artistique et sportive et de permettre à des projets repérés par des fondations du Cercle de trouver des financements.

Lancement des « Rendez-vous du Cercle Éducation », en partenariat avec la Fondation Calouste Gulbenkian

Le Cercle Éducation propose un rendez-vous régulier (trimestriel) à ses membres et, plus largement, aux membres du Centre, à partir de juin 2016. Ces rencontres seront accueillies par la Fondation Calouste Gulbenkian et porteront sur le thème du « Corps de l'enfant » en 2016-2017. Elles seront l'occasion d'aborder la question de l'enfance et de l'éducation à travers une variété de prismes (culturel, artistique, médical, scientifique, sportif, philosophique, etc.).

Réalisation d'un catalogue raisonné des recherches en Sciences de l'éducation

La réalisation de ce catalogue a pour but d'apporter aux membres du Cercle une grille de lecture plus claire et accessible des recherches en Sciences de l'éducation. Il sera réalisé et mis à jour par l'équipe du CIREL (Université de Lille 3).

Études et ressources

Les fonds et fondations agissant pour l'éducation (0-16 ans) en France. État des lieux 2015*

Les fondations françaises engagées dans l'éducation, en France et/ou à l'international, représentent un quart du secteur philanthropique en 2015.

Face à l'absence de connaissances structurées sur le sujet et à l'ampleur du chantier, l'étude menée par le Centre a porté sur les fonds et fondations agissant pour l'éducation des 0-16 ans en France. Elle offre des éléments de *benchmark* et un éclairage inédit sur l'action du secteur philanthropique dans le champ éducatif.

Synthèse

Enjeu central de la société française, l'éducation des enfants et des jeunes (0-16 ans) est le domaine d'élection de nombreux fonds et fondations – estimés à 500, soit 12% du secteur philanthropique. Ils forment un ensemble hétérogène d'organisations de tailles et de moyens variés dont les 2/3 ont moins de 15 ans d'existence. Les fondateurs sont encore en majorité des particuliers (individus ou familles), avec une progression significative des fondations d'entreprise. Ils consacrent, en moyenne, 40% de leur budget annuel, hors fonctionnement, à l'éducation.

Leur volonté commune de promouvoir l'égalité des chances se décline à travers des actions de remédiation (acquisition des fondamentaux, lutte contre le décrochage), des actions visant l'épanouissement de l'enfant (accompagnement des familles, éducation artistique et sportive, etc.) et le financement de la recherche et de l'innovation pédagogique.

* Étude réalisée en collaboration avec le Cerphi (Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie).

Un soutien accru au niveau du collège et des disparités territoriales

Bien que les études de l'OCDE montrent la nécessité d'un accompagnement des enfants dès le plus jeune âge, les fonds et fondations n'interviennent en très grande majorité qu'à partir du collège et des premiers signes de décrochage – avec souvent un suivi jusqu'à l'âge adulte –, pour une action plus curative que préventive. Le soutien des fondations croît avec l'âge des enfants, et peu s'intéressent aux enfants de primaire et encore moins de maternelle.

D'après notre étude, les enfants bénéficiant de ces initiatives vivent principalement en milieu urbain. Les territoires ruraux sont peu couverts et des disparités régionales apparaissent, avec une prédominance de l'Île-de-France et des régions Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, au détriment de territoires pourtant jugés prioritaires tels que le Nord-Pas-de-Calais.

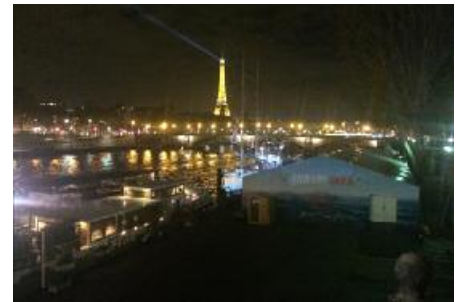
Modalités et évaluation des actions menées

Selon leur mode opératoire, les fonds et fondations agissent directement dans les écoles ou par l'intermédiaire d'associations. Ils cherchent à investir équitablement les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires et soutiennent des projets ou programmes sur une durée moyenne de six mois à trois ans. Ils sont particulièrement attentifs au milieu social des enfants bénéficiaires, à leur nombre ainsi qu'aux zones d'intervention (les quartiers prioritaires étant privilégiés).

Ces actions font la plupart du temps l'objet d'une évaluation afin d'en mesurer l'impact, même si le recours à des évaluateurs professionnels reste marginal. L'une des difficultés rencontrées concerne le passage de l'expérimentation à une diffusion plus large des bonnes pratiques. La question de l'évaluation est un enjeu commun des politiques publiques et des acteurs privés et doit faire l'objet d'un groupe de travail du Cercle Éducation en partenariat avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) en 2016.

Les faits marquants 2015

Le Groupe Fondations et Climat



Pour s'adapter à l'échelle de ce défi, le Groupe Fondations et Climat s'est inscrit dans une mobilisation internationale. En s'alliant à EDGE Funders Alliance (Engaged Donors for Global Equity) autour de l'initiative « Foundations together in Paris! Collaborating for COP21 » le Centre a pu bénéficier d'une subvention de l'Ambassade de France à Washington et développer le réseau Climat en créant des solidarités au-delà de nos frontières.



Le Centre Français des Fonds et Fondations a été en 2015 un acteur de la mobilisation de notre secteur philanthropique autour du défi climatique. C'est ainsi que 10 fondations et fonds membres du Centre (la Fondation de France, la Fondation Albert I^{er} Prince de Monaco, la Fondation d'entreprise Chanel, la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, la Fondation Daniel et Nina Carasso, la Fondation After-FACT, la Fondation Ensemble, la Fondation Mérieux, la Fondation Paris Sciences et Lettres et le fonds de dotation Synergie solaire) ont formé un groupe de réflexion et de pilotage pour accompagner et développer le mouvement impulsé par la COP21.

Cette conférence internationale que la France a eu la fierté d'accueillir du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris a été l'occasion de rappeler ce que nous savons déjà trop bien : nous sommes désormais dans l'urgence climatique. À travers ce mécanisme onusien, les gouvernements sont invités à prendre leurs responsabilités. Mais ce n'est qu'avec la participation de tous que le défi climatique pourra être relevé. C'est bien là que les fondations ont un rôle à jouer, à la croisée des actions individuelles et des engagements collectifs.

Conscient d'une telle responsabilité, le groupe a rappelé, à travers les événements qu'il a organisés, les moyens d'actions dont disposent les fondations, qu'elles soient déjà engagées ou non dans l'environnement et la défense du climat. Parmi ceux-ci la possibilité pour les fondations d'agir à travers leurs investissements comme les y invite le mouvement « Divest Invest » lancé en 2014 aux États-Unis et soutenu en particulier par la Fondation Charles Léopold Mayer, le Rockefeller Brothers Funds et le Wallace Global Funds. En désengageant leurs capitaux des industries dites polluantes, les fondations contribuent à soutenir la transition vers une société à faible émission carbonique.

Lyon, le 30 septembre 2015, Fondations, où est notre intérêt général ?

Un premier événement organisé à Lyon à l'initiative du président Benoît Miribel, s'est tenu au siège du Conseil régional de Rhône-Alpes et a réuni 150 personnes, avec la participation exceptionnelle de Jean Jouzel, climatologue français et Vice-président du GIEC, de Bérengère Quincy, Ambassadrice itinérante pour la COP21, d'Almir Narayamoga, chef indien de la tribu Surui en Amazonie et co-auteur du livre « Sauver la planète : le message d'un chef indien d'Amazonie » (2015), de Christophe Aguitton, représentant de Coalition Climat 21 et membre fondateur d'ATTAC, de Txetx Etcheverry, co-fondateur d'Alternatiba, de Sian Ferguson, représentante des Sainsbury Family Charitable Trusts et de Chris Bowler, Directeur de recherche CNRS et membre du Comité scientifique Plateforme Océan et Climat. Une part importante des fondations présentes n'étaient pas directement engagées dans l'environnement mais bien mobilisées, conscientes de leurs responsabilités.



Le Groupe Fondations et Climat
a obtenu le label COP21

Avec la COP21, du 6 au 11 décembre 2015

Un deuxième temps fort, d'envergure internationale, organisé et coordonné par le Centre et le Groupe Fondations et Climat en coopération avec le European Climate Foundation et Edge Funders Alliance, s'est déroulé entre le 6 et le 11 décembre, à Paris. La soirée d'accueil au pavillon Tara a réuni 300 personnes venant du monde entier. Outre la France, les pays représentés étaient les États-Unis, le Royaume-Uni, la Suisse, l'Allemagne, l'Australie, l'Afrique du Sud, la Belgique, l'Espagne, la Chine, l'Inde, le Kenya, le Bangladesh et le Japon. Parmi les grandes fondations : la Fondation Ford, la Fondation Bill et Melinda Gates, et le Rockefeller Brothers Funds.



Une série de conférences et d'ateliers ont abordé différents thèmes parmi lesquels « Climat et Santé », « Climat et Alimentation », « Divest/Invest » et le rôle que peut jouer la philanthropie pour relever le défi de l'adaptation climatique. Dans ce cadre, nous avons eu l'honneur de recevoir Christina Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Nicolas Hulot, alors Conseiller auprès du Président de la République et Président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme ainsi qu'Al Gore, à la Maison des Océans le 11 décembre.



Les fondations du Groupe Fondations et Climat

- After-FACT
- Fondation d'entreprise Chanel
- Fondation Charles Léopold Mayer
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fondation Ensemble
- Fondation de France
- Fondation Mérieux
- Fondation Paris Sciences et Lettres
- Institut Océanographique – Fondation Albert I^{er} de Monaco
- Fonds de dotation Synergie Solaire



À l'issue de cette mobilisation, il apparaît clairement que les fondations peuvent et doivent, à leur échelle, relever le défi de l'adaptation de nos sociétés aux situations de crise que crée leur développement. Parce qu'elles ont la capacité de mobiliser durablement des ressources et de permettre un travail de fond, l'action des fondations ne se limite pas à une mobilisation ponctuelle. C'est une de leurs missions premières, au contraire, d'offrir à la société une réflexion approfondie et de permettre l'émergence et la pérennisation d'initiatives locales et individuelles qui font leurs preuves.

Le site Internet du Groupe Fondations et Climat présente les comptes-rendus de l'ensemble de ces rencontres.

www.fondationsetclimat.org

Les partenaires des événements Fondations et Climat

- Ambassade de France à Washington
- Conseil régional Rhône-Alpes
- DAFNE (Donors and Foundations Networks in Europe)
- Edge Funders Alliance (Engaged Donors for Global Equity)
- European Climate Foundation (ECF)
- Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme
- Grand Lyon, la Métropole
- Tara Expédition

Les faits marquants 2015

Les voyages d'étude



Voyage d'étude à Washington

Convaincu des bienfaits d'une étude comparée des modèles, le Centre a organisé en avril 2015, avec le concours de Juliette Feeney-Timsit, un voyage d'étude à Washington. La Mission des Relations avec la Société Civile de l'Ambassade de France à Washington a été un partenaire précieux. Ce voyage a représenté l'occasion de rencontrer les fondations américaines, d'obtenir un aperçu du secteur philanthropique américain et plus spécifiquement de la façon dont ce secteur interagit avec le milieu politique de Washington.

Quelle est la spécificité du secteur philanthropique de Washington par rapport au reste des États-Unis? Quelles sont les relations entre ce secteur et le Gouvernement? Quel écosystème spécifique ont-elles engendré (Think Tanks, groupe de pression)? Autant de questions qui ont été abordées à cette occasion.

Par ailleurs, ce voyage a coïncidé avec la tenue à Washington du *Global Philanthropy Forum* et les participants ont eu la possibilité d'assister à la journée d'ouverture le 22 avril.

De nombreuses tables-rondes se sont tenues avec de grandes structures américaines telles qu'Exponent Philanthropy (Henry Berman), Global Philanthropy (Natalie Ross), Responsive Philanthropy (Kevin Faria), Grantmakers for Effective Organizations (Kathleen Enright), the Urban Institute (Gene Steuerle) entre autres...



Témoignage de Miren Bengoa-Delalande, Déléguée générale de la Fondation d'entreprise Chanel

«Le voyage d'étude à Washington était une belle opportunité pour la Fondation d'entreprise Chanel de mieux connaître les pratiques de la philanthropie américaine, en prévision de l'ouverture de notre antenne américaine en 2016. J'ai pu croiser différents regards sur la gestion des fondations aux États-Unis et comprendre les tendances actuelles fortes, notamment sur le Divest/Invest. C'était également pour moi, en tant que membre du Conseil d'administration du Centre Français des Fonds et Fondations, une rare occasion de pouvoir partager cette expérience avec d'autres membres actifs de notre structure, de pouvoir échanger sur nos développements en France et les liens à tisser avec des organisations implantées en Europe et aux États-Unis. L'un de mes objectifs est de représenter les Fondations d'entreprise et de m'impliquer plus fortement dans la vie du Centre. Lors de ce voyage, j'ai pu activement prospecter pour de nouveaux partenariats et réunir les informations clés sur les conditions d'octroi des dons, en particulier pour renforcer notre mission en faveur des femmes. »

12

PARTICIPANTS POUR

7

FONDATIONS

- Fonds Adie pour l'entrepreneuriat populaire
- After-FACT
- Fondation Centre International
- Nadia et Lili Boulanger
- Fondation d'entreprise Chanel
- Fondation de France
- Fondation Maison des Sciences de l'Homme
- Fondation Petits Frères des pauvres

Voyage d'étude à Bruxelles

Les 7 et 8 octobre 2015, le Cercle des fondations familiales, en collaboration avec la Banque Transatlantique Belgium, s'est réuni lors d'un voyage d'étude organisé à Bruxelles. La délégation des fondations françaises a été impressionnée par la qualité de l'accueil des fondations belges.

Ces deux jours ont permis aux participants de mieux comprendre le fonctionnement des fondations en Belgique et d'identifier les points de divergence et de convergence avec le contexte philanthropique français. Nous avons pu entendre le témoignage de nombreuses fondations belges et rencontrer des acteurs clés du secteur lors de moments plus informels de détente et de networking.

Ce voyage, qui avait pour objectif de rencontrer des fondations et des philanthropes belges, a été une réussite. Ce succès, nous le devons avant tout aux philanthropes et aux experts qui acceptent de témoigner de leurs pratiques et de partager leur savoir-faire.



Le rayonnement du Centre en France et à l'étranger

ESS et Centre Français des Fonds et Fondations

Les structures prévues par la loi ESS se sont mises en place avec des représentants des fondations.

La Chambre française de l'Économie Sociale et Solidaire est une représentation indépendante prévue par la loi qui regroupe des membres de chaque famille. Ses missions sont le dialogue entre ses membres, la représentation de l'ESS française auprès des pouvoirs publics français (loi) et européens/internationaux (statuts), la défense et la promotion des intérêts et valeurs de l'ESS, la diffusion d'information sur l'ESS. Le président en est Roger Belot, ancien Président de la MAIF, et son directeur Emmanuel Verny.

Cette année, la Chambre a changé de nom pour prendre celui d'ESS France et s'est organisée pour se faire connaître avec la création d'un site Internet :

www.ess-france.org

**ECONOMIE
SOCIALE &
SOLIDAIRE**



De nombreux chantiers ont été ouverts : une réflexion sur la stratégie de développement de l'ESS, une réflexion sur le financement de l'ESS et enfin un travail sur le guide d'amélioration des bonnes pratiques dans les entreprises de l'ESS. Francis Charhon, Directeur général de la Fondation de France représente le Centre ainsi que Jean-Philippe Poulnot (Fondation du Groupe Chèque Déjeuner devenu Groupe UP). Ils ont pour suppléants respectifs Béatrice de Durfort et Dominique Letourneau de la Fondation de l'Avenir.

Le Conseil Supérieur de l'ESS a été mis en place le 8 octobre 2015 par la ministre Martine Pinville secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire. Plus d'un an après la parution de la loi, il était important que s'installe ce Conseil chargé d'assurer le dialogue entre les acteurs de l'ESS et les pouvoirs publics. Francis Charhon et Delphine Lalu de la Fondation AG2R La Mondiale y sont les représentants titulaires.

Le Centre Français des Fonds et Fondations est représenté dans cinq des six commissions :

- Europe et International, par Anca Ilutiu ;
- Guide des bonnes pratiques et Gouvernance des entreprises de l'ESS, par Béatrice de Durfort ;
- Égalité Femmes-Hommes, par Miren Bengoa ;
- Stratégie de développement de l'ESS, par Francis Charhon ;
- Écosystème de l'innovation sociale, par Béatrice de Durfort ;
- Implication des jeunes.

Ces commissions ont commencé leurs travaux et devraient rendre leurs conclusions en octobre 2016 au plus tard. Ainsi le dispositif de l'ESS en France sera clarifié pour permettre un développement prometteur.

Le Groupe « Coopération Générosités »

Les équipes du Centre participent régulièrement aux travaux du groupe de travail « Coopération Générosités » qui se réunit plusieurs fois par an et anime un espace dédié lors du Forum national des associations et fondations. Composé de l'Association Française des Fundraisers, de l'Admical, du Comité de la charte, de France Générosités et du Centre Français des Fonds et Fondations, l'objectif principal de ce groupe est de favoriser une bonne communication entre nos structures et d'être un lieu de réflexion axé sur les problématiques transverses.

Le Centre est membre actif du réseau DAFNE Donors and Foundations Networks in Europe

Créé en 2006, le DAFNE (Donors and Foundations Networks in Europe) est un réseau informel ayant pour mission la mise en relation des différents réseaux de donateurs et de fondations en Europe, au service des fondations représentées par ceux-ci. Le DAFNE regroupe plus de 6 000 fondations en Europe.

www.dafne-online.eu



Le réseau WINGS Worldwide Initiatives for Grantmaker Support

WINGS est un réseau mondial d'associations « grantmaker » et des organisations de soutien philanthropique. WINGS renforce, promeut et fournit le leadership sur le développement de la philanthropie et l'investissement social dans le monde entier. WINGS donne voix aux nombreuses cultures du don. Sa vision est celle d'une communauté philanthropique forte qui s'efforce de construire des sociétés plus justes et plus équitables dans le monde entier.

C'est un réseau mondial indépendant à but non lucratif qui rassemble 88 organisations de support philanthropique dans 36 pays. Ensemble, les membres de WINGS représentent plus de 15 000 fondations, grantmakers et investisseurs sociaux dans le monde entier.

www.wingsweb.org

En 2015, Suzanne Gorge et Anca Ilutiu ont participé à un groupe de travail organisé par les réseaux DAFNE/WINGS. Ce groupe, constitué pour une durée de 18 mois, est composé des têtes de réseaux de fondations internationales, et a pour objet de réfléchir à des indicateurs d'auto-évaluation du soutien fournit par ces têtes de réseaux à leurs membres et au secteur philanthropique de leurs pays respectifs.



Première édition de la Journée Européenne des Fondations en France *Faire front ensemble pour l'intérêt général une fois par an et témoigner de l'extraordinaire richesse et variété de notre secteur est notre ambition.*

Cette première édition en France a été organisée le 1^{er} octobre 2015 à l'initiative du Centre Français des Fonds et Fondations, à l'occasion de la Journée européenne des Fondations célébrée depuis 4 ans par de nombreuses fondations européennes.

Au programme : une journée portes ouvertes organisée à la Fondation Neurodis, une remise de Prix à la Fondation Chanel ou encore une première rencontre des fondations d'entreprise à la Fondation AG2R La Mondiale.

À l'heure où l'Europe est si peu dans l'ambition commune et la générosité, il nous a semblé essentiel de témoigner des engagements des fondations en faveur de la solidarité. Aujourd'hui, les fonds et les fondations forment une composante essentielle du tissu de la société civile. Une enquête récente de 23 associations nationales de fondations et de donateurs révèle qu'il y a plus de 141 000 fondations exclusivement dédiées au service de missions d'intérêt général en Europe, avec une dépense annuelle collective estimée à plus de 55 milliards d'euros.

Des événements se sont ainsi déroulés simultanément partout en Europe, racontant l'histoire de la philanthropie, montrant la diversité des missions et des activités des fondations en faveur de l'intérêt général, témoignant de leur générosité auprès du grand public. Les fondations, grandes ou petites, distributives ou opérationnelles, étaient invitées à participer activement à cette journée en organisant des événements (collecte de fonds, groupe de discussion, conférences, journée portes ouvertes...).

L'idée de cette initiative revient au Donors and Foundations Networks in Europe (DAFNE) dont le Centre Français des Fonds et Fondations est un membre actif.

Un site internet a été dédié à cet événement :

www.journee-des-fondations.fr

141 000

FONDATIONS EXCLUSIVEMENT
DÉDIÉES AU SERVICE DE MISSIONS
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL EN EUROPE
SOIT

55 M€

DE DÉPENSE ANNUELLE COLLECTIVE
ESTIMÉE

Le Fonds du 11 janvier



Dans les jours qui suivirent la mobilisation du 11 janvier, un petit groupe de fondations s'est retrouvé, sur proposition de la Fondation Caritas France et à l'invitation du Centre Français des Fonds et Fondations, pour réfléchir sur ce qui pouvait être entrepris, collectivement.

Le constat était simple : beaucoup de fondations, dont c'est l'objet social, soutiennent déjà des acteurs qui favorisent le vivre ensemble. Mais au vu des événements récents et surtout de la formidable réponse de fraternité républicaine qui avait réuni des millions de personnes partout en France, les fonds et fondations pouvaient-ils vraiment continuer à « faire comme avant » ?

Telle est l'origine de l'intuition fondatrice et partagée qui a amené une dizaine de fondations à explorer des territoires de coopération et de recherche nouveaux. Initiative aussi difficile que passionnante qui préfigure la nécessité d'explorer et tester de nouvelles méthodes de recherche action pour répondre aux défis croissants de notre société, aussi complexes fussent-ils.

Cette initiative veut rester ouverte et est désireuse d'accueillir de nouveaux partenaires financeurs, académiques ou opérateurs.

Jean-Marie Destrée

Président du Fonds du 11 janvier

GENÈSE

Le 11 janvier 2015, près de 4 millions de Français, réunis derrière le slogan « Je suis Charlie », né sur les réseaux sociaux, descendent dans les rues pour rendre hommage aux victimes des attentats meurtriers des 7, 8 et 9 janvier 2015 à Paris et défendre les valeurs sur lesquelles repose la société française.

Comme de nombreux citoyens, les fondations françaises sont profondément touchées par la violence des attentats commis à Paris. Ces attentats portent atteinte aux valeurs de liberté et de partage auxquelles croient les fondations et qui inspirent leurs actions.

Les questions du "et après" et du "vivre ensemble" qui se posent rapidement à la suite de la mobilisation et des marches du 11 janvier ont déjà des réponses. De nombreuses fondations interviennent déjà partout en France, directement ou en finançant des acteurs de terrain, afin de favoriser le dialogue, l'insertion et la cohésion sociale : en milieu rural, en ville, en banlieue, dans les écoles, les prisons, les établissements éducatifs...

Pour marquer la volonté des fondations de renforcer leur engagement, collectivement, concrètement et dans la durée, le Centre Français des Fonds et Fondations propose à ses membres de s'associer à la création d'un Fonds du 11 janvier, sous égide de la Fondation de France.

La création de ce fonds est effective le 11 février 2015. À ce jour, onze fondations, adhérentes du Centre Français des Fonds et Fondations se sont engagées à doter ce fonds sur 5 ans, réunissant 3 millions d'euros, soit 600 000 euros mobilisés dès 2015.

L'objet du Fonds est, selon ses statuts : « de soutenir les initiatives de la société civile, dans le cadre de la laïcité, en faveur de la citoyenneté et du respect de l'autre, du dialogue interculturel, de la connaissance du fait religieux, de la cohésion et du vivre ensemble. Le Fonds apporte une attention particulière à la formation de l'esprit critique des jeunes et à la prévention de la violence. Il favorise la coopération des acteurs et la recherche action sur les territoires ».

La gouvernance du Fonds du 11 janvier est assurée par un Comité exécutif. En 2015, année où s'est poursuivie la violence, le Comité exécutif s'est réuni à six reprises, le 19 février, le 23 mars, le 13 avril, le 15 juin, le 7 octobre et le 24 novembre.

PERSPECTIVES

Le Comité exécutif s'est réuni récemment pour décider des grandes orientations pour 2016-2018.

Il a retenu deux axes de travail :

Axe 1

Comprendre l'émergence du fait religieux dans la société et donner des points de repères aux fondations.

Un Comité scientifique est constitué pour animer une réflexion qui viendra nourrir l'action du Fonds du 11 janvier et ses partenaires, notamment le monde des fondations.

Un groupe pluridisciplinaire de chercheurs, ayant des perspectives différentes sur cet enjeu, aura pour mission de dresser un état des lieux, confronter les points de vue et identifier les bonnes pratiques et le type d'action à soutenir pour encourager une diversité apaisée dans notre société.

Axe 2

Soutenir des initiatives d'éducation et de formation à l'esprit critique pour prévenir la radicalisation des jeunes et lutter contre les préjugés.

Le Comité exécutif du Fonds du 11 janvier décide de soutenir des projets éducatifs portant principalement sur la communication digitale (réseaux sociaux ...) qui est désormais le mode central de communication de la jeunesse, et la création de contenus et méthodes pédagogiques à destination de la communauté éducative (enseignants, éducateurs, parents) pour prévenir la radicalisation des jeunes et lutter contre toutes les formes de préjugés.

Le Fonds soutient des actions qui présentent un potentiel d'essaiage ou des actions innovantes, expérimentales, pilotes et originales.

Un « Principe d'action transversale de communication » est décidé pour aider les porteurs de projets à délivrer des messages positifs et fédérateurs.

GOUVERNANCE

Le Comité exécutif comporte trois collèges :

Le Collège A

est constitué des membres donateurs :

- Fondation Alter & Care
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fondation Caritas France
- Fondation de France
- Fondation Hippocrène
- Fondation pour la Mémoire de la Shoah
- Fondation Mérieux
- Fondation SNCF

Le Collège B

est constitué du

- Centre Français des Fonds et Fondations

Le Collège C

des personnalités qualifiées

- Rachid Lalhou
Secours Islamique France
- Daniel Fasquelle
Fondation Apprentis d'Auteuil
- Elsa Bouneau
Fédération du scoutisme

LES SOUTIENS DU FONDS DU 11 JANVIER

Fort d'une coopération entre Fondations, le Fonds du 11 janvier bénéficie du soutien de :

- Fondation Alter & Care
- Fondation Caritas France
- Fondation d'entreprise Chanel
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fondation Financière de l'Echiquier
- Fondation de France
- Fondation Hippocrène
- Fondation Mérieux
- Fondation pour la Mémoire de la Shoah
- Fondation SNCF

LES ASSOCIATIONS SOUTENUES

Le Comité a pris la décision de subventionner 13 associations pour un montant global de 455 000 euros.

Les projets présentés en Comité exécutif pour décision ont été repérés par les membres donateurs pour leur qualité et ont été instruits par des instructeurs indépendants mandatés par la Fondation de France.

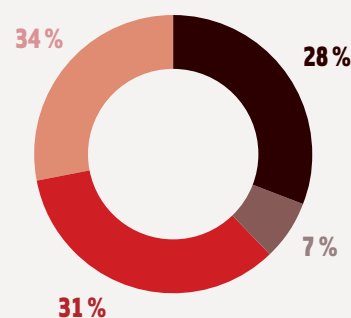
Les thématiques couvertes par ces associations sont l'apprentissage du fait religieux et l'éducation à l'esprit critique, l'apprentissage de la citoyenneté au regard des valeurs de la République, la mobilisation dans la cité, le lien familial en milieu carcéral, et sont réparties comme suit :

13

ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES POUR UN MONTANT DE

455 000 €

Montants alloués selon les thèmes soutenus



Fait religieux et éducation à l'esprit critique
Apprentissage de la citoyenneté au regard des valeurs de la République
Milieu carcéral et lien familial
Mobilisation dans la cité

Le Fonds du 11 janvier

COEXISTER

Des actions citoyennes portées par des jeunes de toutes religions

L'association COEXISTER, entièrement gérée par des personnes de moins de 35 ans, crée des groupes locaux, pour que se mettent en place des projets portés par des personnes de différentes confessions religieuses. L'objectif est de favoriser la coopération entre les jeunes de différentes cultures et aider ainsi à une meilleure connaissance de soi et des autres.

Grâce au soutien du Fonds, 13 groupes COEXISTER ont pu être créés à Brest, Rouen, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nanterre, Toulon, Valenciennes, Limoges, Le Havre, Genève, Menton et Argenteuil.

Le nombre de jeunes touchés en 2015 a été de 35 000, dont 20 390 dans des établissements scolaires, de toutes catégories socioprofessionnelles, de 11 à 35 ans (collégiens, lycéens et membres actifs de l'association).

Montant attribué : 20 000 euros.

ENQUETE

Des outils ludo-éducatifs pour faire découvrir la laïcité aux enfants

Depuis 2010, l'association ENQUÊTE développe pour les enfants du primaire des outils ludo-éducatifs de découverte de la laïcité et des faits religieux sous un angle non-confessionnel, pour leur permettre de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent.

Les attentats de 2015 ont rendu la proposition d'ENQUÊTE plus audible. Un grand nombre d'acteurs (municipalités, personnels de l'Éducation nationale, structures de l'Éducation Populaire) accordent plus d'attention à leur travail et les sollicitent.

Montant attribué : 30 000 euros.

CARTOONING FOR PEACE,

Une pratique citoyenne des médias

Cartooning for Peace a réalisé autour du dessin de presse une plateforme d'outils et des kits pédagogiques itinérants (exposition sur kakémonos accompagnée d'un livret à destination des enseignants, et d'un livret pour les élèves) pour favoriser le débat et sensibiliser les jeunes à une pratique citoyenne des médias, dans des collèges, des lycées et des associations culturelles en France.

Montant attribué : 30 000 euros pour l'exposition itinérante "Dessine-moi la Méditerranée" qui propose, via le dessin de presse, des clés pour lire et comprendre les grandes problématiques du pourtour méditerranéen : liberté d'expression, frontières, migrations, environnement, nouveaux défis pour la jeunesse...

Cette exposition a été présentée par PLANTU, Président de « Cartooning for Peace », devant un public d'enseignants et de professionnels de l'éducation, en avant-première le 10 novembre 2015 à la Villa Méditerranée à Marseille. Ce kit pédagogique (composé de 10 kakémonos, d'un dossier enseignant et d'un livret élève) sera mis à disposition des établissements scolaires et des structures sociales et culturelles de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il circulera également dans l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen.

BIBLIOTHEQUES

SANS FRONTIERES (BSF)

Développer un langage commun

Créée en 2007 à l'initiative de l'historien Patrick Weil, Bibliothèques Sans Frontières (BSF) est l'une des principales ONG de développement par la culture et la connaissance dans le monde. A des fins humanitaires ou de développement, BSF œuvre en faveur de l'accès à l'information et à la culture pour tous, en venant en appui à des bibliothèques en France et dans 20 autres pays à travers le monde. Depuis 2012, BSF développe plusieurs projets de contenus numériques, pour le monde éducatif (MOOC, apprentissages collaboratifs, etc.) et le monde professionnel (bibliothèques numériques spécialisées, etc.).

Le but est de répondre aux besoins, exprimés par les enseignants et les éducateurs, d'outils et de ressources pédagogiques pour aborder avec les jeunes les sujets de la laïcité, de la liberté d'expression ou de la liberté de conscience. Cette ressource pédagogique numérique se présente sous la forme de vidéos.

Montant attribué : 50 000 euros.

ECOLE NOUVELLE

DE LA CITOYENNETÉ

Une école de la citoyenneté

Créé à la suite des émeutes de 2005, le projet de l'Ecole Nouvelle de la Citoyenneté (ENCit) a proposé aux jeunes des cités « plutôt que de brûler les voitures », de « prendre la parole, d'échanger et de promouvoir la citoyenneté dans leur quartier ». Dès le début le dispositif a été soutenu par le Conseil National des Missions Locales (CNML) pour recruter les jeunes très en amont et construire avec le réseau des missions locales « l'école de la Citoyenneté », un véritable parcours de formation. L'objectif est de faire accéder les 18-25 ans isolés à la vie démocratique, afin qu'ils participent au débat public et qu'ils s'engagent dans des projets concrets.

La co-directrice de l'École Nouvelle citoyenne précise à propos de l'emploi des fonds : « Grâce à l'apport du Fonds du 11 janvier nous avons pu mettre en route une "programmation de sessions" et cela a permis de négocier un certain nombre de prestations, de mettre en procédure des éléments d'organisation, de lancer un recrutement pour élargir l'équipe en vue d'une montée en charge du nombre de sessions. L'apport du Fonds c'est également sa notoriété, ses valeurs et son sérieux qui servent le projet pour la recherche de financements. Nous sommes indéniablement plus reconnus grâce à ce partenariat ».

Montant attribué : 50 000 euros.

COMPAGNIE TAMERANTONG

Le théâtre outil de médiation

La Compagnie TAMERANTONG forme depuis près de 25 ans des troupes de théâtre amateurs avec des enfants de 5 à 15 ans – de toutes origines sociales, culturelles et religieuses. Il s'agit de leur apprendre à mettre en pratique ce que le théâtre enseigne : jouer, vivre ensemble et être des « citoyens du monde » en posant un regard critique sur leur environnement.

Le travail de la Compagnie s'adresse principalement aux jeunes enfants, vivant des problèmes sociaux familiaux et/ou scolaires. Ce travail dans la durée vise l'épanouissement personnel de l'enfant à travers l'aventure collective tant sur le plan émotionnel, corporel que comportemental, avec des outils tels que le théâtre, la danse et le combat scénique.

Montant attribué : 25 000 euros.

LA COOPERATIVE INDIGO Former les collégiens à prendre la parole en public

La Coopérative INDIGO – collectif de jeunes originaires de tous milieux sociaux, mobilisé autour de la cohésion sociale – est impliquée depuis deux ans dans la vie des Conseils Départementaux des Collégiens de Seine Saint-Denis. Une démarche partenariale aux côtés du Conseil Départemental de Seine Saint-Denis, qui vise à donner à ces collégiens les clés de la prise de parole en public dans une perspective de débat et de représentativité ; à les mettre en situation de mener une réflexion collective autour de thématiques qui les concernent comme l'environnement, la citoyenneté, les discriminations, en aboutissant à des projets concrets ; et à les initier à l'engagement citoyen.

La Coopérative Indigo est impliquée dans la réalisation d'un dispositif d'initiation à l'expression publique auprès des élus collégiens du Conseil Général de Seine-Saint-Denis. L'objet de ce programme est d'accompagner les élus collégiens dans leur rôle de représentation et de restitution en leur donnant les clés de la prise de parole en public. 80 collèves de Seine-Saint-Denis vont élire 2 représentants lors de la première année. Le nombre moyen d'élus présents oscille entre 100 et 120 collégiens lors de chaque rassemblement. Au total, ce sont environ 35 000 élèves qui sont touchés directement et indirectement par le dispositif.

Montant attribué : 60 000 euros.

INNOVATION Accompagner les initiatives citoyennes des jeunes

L'association Innovaction a été créée en 2006 par Brice Lesaunier, à l'occasion de la réalisation de son premier documentaire « Je veux Être... », accompagnée par le dispositif Envie d'agir. En créant l'association, Brice Lesaunier a voulu rendre la pareille en accompagnant à son tour des porteurs de projets. Innovaction est aujourd'hui animée par des valeurs communes de partage et de transmission pour aider à grandir tout en grandissant soi-même.

Prix de l'initiative citoyenne européenne 2015 (parrainée par la députée Européenne Pervenche Berès)

Le Fonds du 11 janvier a soutenu l'axe « chercheur de projets », qui est un espace de développement de l'engagement citoyen qui se découpe en 4 pôles : l'accompagnement ; l'entraide et la mutualisation ; un espace ressources et un espace de valorisation.

Montant attribué : 20 000 euros.

FSGT Une voie pour rendre les jeunes autonomes et solidaires

Le chantier Milieux Populaires de la fédération sportive et gymnique du travail, associée à l'association Jeu2cordes, mobilise depuis plus de trois ans les jeunes des quartiers, autour de l'Urban Double Dutch, une nouvelle discipline sportive et artistique issue des cultures urbaines. Elle donne aux garçons comme aux filles la possibilité d'exprimer leur créativité, d'apprendre à constituer un groupe, à gérer leur relation aux autres, à créer, animer et gérer leur association.

« LES JEUNES EN SCENE! INNOVEZ, prenez en main votre pratique sportive et artistique avec l'Urban Double Dutch Art » dans le cadre du dispositif spécifique dit Chantier Milieux Populaires (CMP) œuvre en direction des milieux populaires qui restent hors du jeu ou qui n'ont pas la possibilité d'accéder au droit de pratiquer une activité sportive, culturelle et artistique. Ce chantier se définit comme une fabrique du lien social.

Montant attribué : 30 000 euros.

Le Fonds du 11 janvier

ASSOCIATION POUR LA FORMATION LA PREVENTION ET L'ACCES AU DROIT (AFPAD), Parents, enfants, institution : des espaces pour se comprendre

À Pierrefitte-sur-Seine, l'AFPAD met en place avec des acteurs locaux des actions destinées à recréer une relation entre les parents, les enfants et l'institution, et aide à mieux comprendre le rôle de chacun dans la cité.

Les actions qui ont été financées sont essentiellement les formations « Jeunes, école, police, justice » ; « Espace parole, d'échange, d'activité au lycée intercommunal Maurice Utrillo » et « Espace parents, école, ville ». Les actions de l'AFPAD ont touché 390 personnes. Les jeunes collégiens (11 à 15 ans) et lycéens (15 à 17 ans) ainsi que leurs parents, enseignants et représentants des institutions.

Il s'agit de remettre les jeunes au cœur du projet éducatif, tout en restant centré sur leurs besoins et leurs droits, en les sensibilisant à la non-violence ; d'inciter les parents à reprendre leur place d'éducateur aux côtés des représentants de l'institution ; et de développer des espaces où le dialogue entre les habitants – les jeunes et leurs parents – et l'institution, peut s'opérer librement.

Montant attribué : 30 000 euros.

VOISIN MALIN Impliquer les habitants dans les quartiers

VoisinMalin est une entreprise sociale innovante ancrée dans les territoires, qui mobilise un réseau d'habitants-leaders dans les quartiers populaires – les Voisins – afin de recréer une dynamique, rompre l'isolement des habitants, les reconnecter aux services, les inciter à se déplacer et à être des acteurs de leur vie.

L'équipe nationale (responsable des partenariats, responsable de développement, chargée de mission développement et directrice) a élaboré et mis en œuvre une stratégie qui a concerné les partenariats ; l'évaluation de l'opportunité d'implantation dans différentes villes ; a poursuivi la

structuration de sa démarche d'évaluation et les études d'impact en cours et rencontré différents ministères afin de faire évoluer les politiques publiques dans le sens d'une meilleure prise en compte de la participation des habitants.

Pour améliorer le recrutement et l'accompagnement des managers, la chargée de mission a défini un processus type de recrutement et d'intégration concernant les managers et les nouveaux membres de l'équipe nationale. 2 personnes ont été recrutées et accompagnées : chargée de développement, et manager de Villiers-le-Bel et 2 recrutements sont en cours. 6 500 personnes ont été sensibilisées en porte à porte en 2015.

Montant attribué : 40 000 euros.

ASSOCIATION COLLECTIF LIBERTE EGALITE FRATERNITE ENSEMBLE ET UNIS (ACLEFEU)

Des rencontres citoyennes

Depuis 2006, après avoir fait le tour de 120 villes de France et rédigé à partir des propositions des habitants un cahier de doléances destiné aux pouvoirs publics, l'association ACLEFEU construit directement avec les plus démunis des projets en réponse aux problématiques rencontrées par les familles. Le projet « Oxygène » a été créé pour travailler avec les parents et les enfants les questions de citoyenneté, de scolarité et de solidarité.

Toute l'année, les habitants de Clichy-sous-Bois/Montfermeil sont accompagnés lors de cafés-débats et ateliers lors desquels les questions de parentalité, de citoyenneté, de scolarité et de vivre ensemble sont abordées.

Ce travail permet d'aboutir à des séjours de rupture pour une vingtaine de familles durant lesquels l'association va approfondir chaque thématique.

Montant attribué : 40 000 euros.

ENJEUX D'ENFANT GRAND OUEST Prévenir la radicalisation par le maintien des liens familiaux

Les objectifs de l'association Enjeux d'enfant Grand Ouest sont : de permettre aux familles confrontées à l'incarcération de maintenir et réaménager leurs relations, d'intégrer la problématique familiale au sein des dynamiques d'insertion sociale des détenus afin de renforcer leur efficacité, de prévenir la radicalisation et la récidive ou la répétition trans-générationnelle, et de préparer la sortie.

L'objectif de l'association est de permettre aux familles confrontées à l'incarcération de maintenir et ré-aménager leurs relations. L'association avait prévu de toucher 450 parents. Au 31 juillet 2015, environ 270 adultes (toutes actions confondues), dont 112 qui sont suivis régulièrement en accompagnements individuels ont été sensibilisés. Environ 161 enfants sont concernés par les actions de l'association.

Montant attribué : 30 000 euros.

SÉMINAIRE DE RÉFLEXION ET D'ÉCHANGES

Le Fonds du 11 janvier, à l'issue d'une première année d'exercice, a organisé un séminaire de réflexion et d'échanges le 7 janvier 2016 en vue d'initier une discussion stratégique autour des fondations, en présence des acteurs de terrain et des acteurs institutionnels.

L'enjeu du séminaire, et notamment des ateliers de travail, était triple :

- Aider les fondations à percevoir les priorités des acteurs de terrain et des acteurs politiques ;
- Identifier les modalités d'action et de fonctionnement les plus pertinentes ;
- Identifier des axes de recherche nécessaires.

Une première table ronde intitulée « État des Lieux » était composée de Christian Gravel, Préfet, Directeur du service d'information du gouvernement ; Jean Louis Bianco, Président de l'observatoire de la laïcité et Réda Didi, Conseiller politique de la ville auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Ce premier temps d'échanges avait pour vocation de mettre en lumière les politiques publiques en matière de lutte contre la radicalisation ; de mise en œuvre du principe de laïcité et des politiques de la ville.

Le Gouvernement a lancé une campagne intitulée « stopdjihadisme » pour contrer le phénomène d'embrigadement de l'État Islamique (aussi connu sous le nom de Daesh) sur les réseaux sociaux et renvoyer les familles pouvant être concernées vers une plateforme téléphonique.

L'Observatoire de la Laïcité a publié des guides de la laïcité pour les collectivités locales, pour les entreprises, pour les associations et pour les hôpitaux afin de permettre une meilleure compréhension du principe de laïcité et de ses applications pratiques.

Le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports a formé des encadrants de différents niveaux, au total 10000 personnes, et il a fait un travail d'image et de déconstruction des stéréotypes sur le web. Il prévoit la mise en place de 500 conseils citoyens et 1300 Quartiers Politiques de la Ville avant juin 2016 pour créer un lien entre la population, les citoyens et ses élites.

En conclusion, les problématiques sur l'éducation à l'esprit critique et aux médias sont apparues prioritaires.

Une deuxième table ronde intitulée « Vue du terrain » était composée de Marine Quenin, Déléguée générale de l'association Enquête ; Brice Lesaunier, Co-fondateur de l'association Innovaction ; Elsa Bouneau, Fédération du Scoutisme de France et Marie-Dominique Moreau, Co-fondatrice de l'association École Nouvelle Citoyenne.

La discussion a montré l'importance de traiter les aspects suivants : le rôle de l'école, le rôle des médias et des réseaux sociaux, la nécessité de création d'espaces de parole, d'écoute et de débats, le rôle de la parentalité ainsi que la nécessité de présenter et de valoriser les initiatives positives de terrain.

Dans un deuxième temps, les participants se sont répartis en deux ateliers de travail : « Laïcité et fait religieux » et « Citoyenneté et engagement ».

Témoignages à la suite du Séminaire

Marie-Dominique Moreau,
Co-directrice École Nouvelle Citoyenne

« Un mot pour vous remercier de la richesse de cette après-midi, à la fois en terme de réseau et de réflexions croisées. Pas moins de 11 contacts avec lesquels des rapprochements peuvent s'entreprendre voire des partenariats. Des rendez-vous réguliers comme ceux-là, entre fondations et associations, sont des occasions uniques pour "faire ensemble", véritable esprit du 11 janvier. »

Rafael Tyszblat,
Muslim Jewish Conference

« J'ai trouvé les échanges de ce séminaire très riches, que ce soit par l'interaction avec les intervenants de la table ronde, comme avec les participants eux-mêmes. En tant que représentant de la Muslim Jewish Conference en France, je considère que ce genre de rencontre est capital pour donner à la société civile l'élan dont elle a besoin, étant aux premières lignes pour réparer les fractures sociales et identitaires dans notre pays. Le séminaire a d'ailleurs déjà commencé à porter ses fruits puisque je suis maintenant en lien avec l'association Enquête, la Fondation du Judaïsme Français et le Service Jésuite des Réfugiés pour de possibles partenariats sur des projets communs et des échanges de ressources. Cet effort de coordination doit continuer. »

Rapport financier 2015

Produits

Total des produits d'exploitation

811 351 €

Pour une bonne lecture de l'activité du Centre, on prendra en compte que celui-ci a établi une convention de moyens avec certains de ses adhérents par laquelle il met à disposition des locaux au deuxième étage de la rue Vignon, lesquels sont équilibrés à l'euro à hauteur de 78 194 euros. Si l'on neutralise les charges induites et les remboursements correspondants, les produits d'exploitation s'élèvent à un peu plus de 733 000 euros.

Le modèle économique du Centre Français des Fonds et Fondations repose sur trois postes : les subventions (53%), les adhésions (44%) et les participations des adhérents aux activités du Centre.

D'apparences stables, ces produits témoignent cependant d'une structuration assez différente par rapport à 2014.

Subventions de développement

20 %

Les subventions de développement d'un montant total de 155 000 euros représentent près de 20% des ressources annuelles :

- Le montant réalisé en 2015 est inférieur au prévisionnel de près de 40 000 euros, conséquence d'un choix stratégique effectué par le Bureau sur des subventions non affectées reçues au cours du dernier trimestre 2015. La fondation FACT nous a ainsi versé sa dernière contribution annuelle au Centre d'un montant de 60 000 euros fin décembre, avec une lettre d'engagement en octobre portant sur le financement de l'Association sur un an ; il a été décidé d'en porter 50% sur 2015 et 50% sur 2016 afin de lisser l'impact de la fin de ce soutien sur deux ans.
- De même, le Cercle des Fondations familiales reçoit une subvention de fonctionnement triennale de la Banque Transatlantique qui, engagée en fin d'été, a été portée pour 2/3 en 2015 et 1/3 en 2016.

Subventions sur projets

235 700 €

MONTANT
DES SUBVENTIONS
SUR PROJETS

Le montant des subventions sur projets, de 235 700 euros en 2015, est en croissance de 71 118 euros par rapport à 2014 (+44%) et de plus de 140 000 euros par rapport à 2013 soit une augmentation de près de 250% en deux ans. Il faut y lire l'impact de la création du Fonds du 11 janvier, du Groupe Fondations et Climat lié à la COP21, et enfin bien sûr du Cercle Éducation. Ces 3 activités comptent pour 29% du budget en 2015 (32% si on neutralise l'incidence de la convention de service et moyens pour le deuxième étage de la rue Vignon) ont profondément modifié l'activité du Centre et la composition des équipes par l'entrée de CDD et stagiaires. On en lira une traduction directe dans l'augmentation de la masse salariale.

Participations des adhérents aux activités du Centre

A contrario, les recettes liées à la participation des membres aux activités générales du Centre sont insignifiantes cette année en raison de la non tenue de l'Atelier des Fondations. En effet, les autres années, les recettes proviennent pour l'essentiel de la participation des fonds et fondations à l'Atelier des Fondations. En découle un différentiel de 44 621 euros.

Adhésions

Le montant total des adhésions (adhérents et membres associés) réalisé en 2015 est de 327 668 euros, ce qui est stable par rapport à 2014.

Les autres variations de recettes appellent peu de commentaires.

Charges

En nette progression en 2015, la masse salariale représente 406 000 euros (contre 341 500 euros en 2014, soit une augmentation de 19%). Cette augmentation est cependant parfaitement conforme au budget prévisionnel. Elle est principalement le fait du Cercle Éducation, du Fonds du 11 janvier et du Groupe Fondations et Climat. Les ressources humaines dédiées à ces 3 projets (hors impact sur la structure administrative et d'encadrement) s'élèvent à 90 000 euros. Il a également été nécessaire de renforcer le pôle administratif pour pallier d'une part à l'absence pour congé de maternité de la Responsable vie du Centre et à l'augmentation mécanique des charges liées à ces projets.

Les ressources humaines – y compris stagiaires – représentent près de 62% des charges du Centre une fois neutralisé l'impact de la convention de moyens de la Maison des Fondations.

Il a par ailleurs été porté un effort sur la formation et l'accompagnement des équipes, le poste est ainsi passé de 1 383 € en 2014 à 8 869 € en 2015.

Enfin, conséquence directe de la suppression de l'Atelier des Fondations en 2015, le poste correspondant subit une attrition conséquente de près de 55 000 euros.

On notera que le Centre s'efforce d'organiser l'essentiel de ses événements à coût nul s'appuyant en cela grandement sur la capacité d'accueil de ses adhérents que nous remercions chaleureusement. Les faibles sommes allouées ne sont donc pas proportionnelles à l'activité déployée par le Centre.

A l'exception de ces trois postes, on notera une grande stabilité des charges de gestion courantes et on peut savoir gré à l'équipe de leur vigilance à cet égard.

On peut souligner que si les cotisations couvrent bien la charge salariale – hors équipes affectées aux projets spécifiques du Centre – ils ne permettent pas de couvrir l'intégralité des charges administratives récurrentes.

Postes principaux des Produits :

- Cotisations : 44 %
- Subventions : 53 %
- Participations aux activités : 2 %
- Autres : 1 %

Transfert de charges

77 941 €

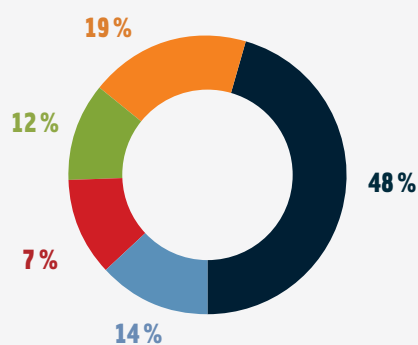
2E ÉTAGE
RUE VIGNON

Pour mémoire, le projet stratégique 2010-2015 projetait le déménagement du Centre et le déploiement d'une Maison des Fondations. Plusieurs fondations ont pris possession de bureaux au 2^e étage. Ces bureaux sont partagés avec le Centre dans le cadre d'un groupement de moyens triennal. Le Centre est locataire principal des deux étages et mutualise les frais qu'il redistribue ensuite à l'euro l'euro. L'incidence financière est donc neutre pour le Centre.

Postes principaux des Charges :

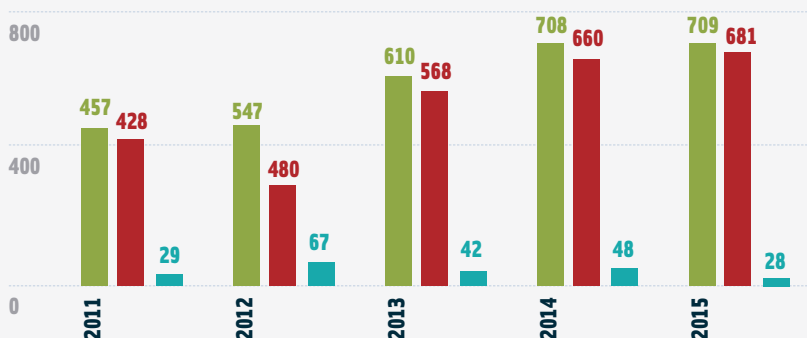
- Frais de personnel : 62 %
- Loyers : 7 %
- Programmes récurrents : 12 % (groupe de travail, projets)
- Autres : 19 %

Répartition des charges 2015



Frais RH équipe permanente
Frais RH affectés sur projet
Loyers
Programmes récurrents
Autres

Évolution comparée : produits / charges / résultat d'exploitation (K€)



Produits d'exploitation
Charges d'exploitation
Résultat d'exploitation

Ce tableau ne prend pas en compte les frais liés à la Maison des Fondations pour apporter une vision claire de l'évolution de l'activité du Centre depuis 2014.

Rapport financier 2015

Bilan

Fonds dédiés

73 833 €

Les premiers fonds dédiés sont apparus dans l'exercice 2014 et résultaient du solde créditeur du Cercle Éducation. Ils augmentent significativement au terme de l'année 2015 avec des fonds dédiés s'élevant globalement à 47 246 euros soit 11 000 euros pour le Groupe Fondations et Climat (correspondant à la mise en œuvre du livrable au terme des événements organisés pour la COP21) et le solde pour le Cercle Éducation. Les études menées dans le cadre de ce Cercle se sont en effet avérées plus lentes à conduire que prévu, d'où un report important.

Produits constatés d'avance

52 060 €

Certaines subventions ont été reçues en fin d'année 2015 et le Conseil d'administration a souhaité les proratiser sur les années 2015 et 2016. Sont notamment concernées les subventions relevant du plan stratégique engagé sur 2015-2016, les subventions liées au Cercle des Fondations familiales et la subvention de développement de la Fondation FACT.

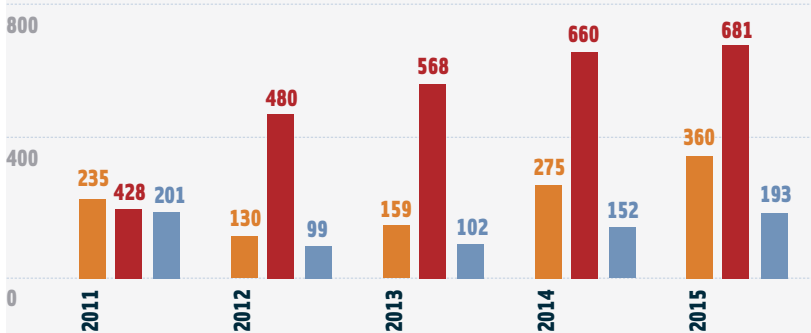
Fonds associatifs

239 913 €

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter les 6 489,16 euros de résultat de l'exercice aux fonds propres de l'Association. Les fonds associatifs s'élèvent ainsi à 239 613 euros. L'ambition du Centre a été de façon régulière de constituer au fil des années des fonds capables de couvrir six mois au moins de la vie du Centre (hors projets spécifiques). Nous entendons poursuivre l'effort pour tendre à une année de réserve : on a pu voir la fragilité du modèle économique et sa forte exposition au soutien d'un nombre réduit de partenaires (subventions de développement) ainsi que l'impact de l'entrée de quelques projets nouveaux sur le modèle économique (subventions sur projets) et nous savons par ailleurs les tensions de notre environnement.

Si l'association a fait montre d'une belle résilience en 2015, il faut néanmoins renforcer ses capacités de résistance et d'adaptation pour les années à venir.

Les disponibilités couvrent combien de jours de charges d'exploitation ?



Disponibilités (K€)

Charges d'exploitation (K€)

Nombre de jours de financement des charges d'exploitation

Ce tableau ne prend pas en compte les frais liés à la Maison des Fondations pour apporter une vision claire de l'évolution de l'activité du Centre depuis 2014.

Résultat

6 489 €

RÉSULTAT NET

Le Centre Français des Fonds et Fondations clôture l'année 2015 avec un résultat net excédentaire de 6 489 euros après imputation de 47 246 euros en fonds dédiés. Pour rappel, les résultats financiers du Centre sont excédentaires depuis 2010 mais le résultat 2015 – en net recul par rapport à celui de 2014 – témoigne d'un équilibre qui demeure fragile malgré les efforts constants de l'équipe.

Focus sur le Fonds du 11 janvier

Suite aux tragédies des 7-9 janvier et à la mobilisation nationale du 11 janvier, et pour marquer la volonté des Fondations de renforcer leur engagement, le Centre Français des Fonds et Fondations a proposé à ses membres de s'associer à la création d'un Fonds du 11 janvier, sous égide de la Fondation de France.

Afin de préparer les travaux et décisions du Comité exécutif du Fonds du 11 janvier, la capitalisation, le partage et la diffusion des réflexions, expériences et bonnes pratiques repérées auprès des bénéficiaires à l'ensemble des fondations du Centre Français des Fonds et Fondations, le Comité exécutif du Fonds a décidé d'allouer au Centre une subvention destinée à la création d'un poste de responsable du Fonds du 11 janvier sous égide de la Fondation de France pour une période de dix-huit mois.

En juillet 2015, Marine Bressand a rejoint les équipes du Centre en qualité de responsable du Fonds du 11 janvier.

Subvention allouée en 2015 : 30 000 euros.

Focus budgétaire sur le Groupe Fondations et Climat

Le Groupe Fondations et Climat mis en place pour accompagner les fondations sur ce sujet majeur qu'est le changement climatique et accueillir les fondations étrangères à Paris lors la COP21 a été porté par 12 fondations. Nous tenons également à souligner le soutien de l'Ambassade de France à Washington, premier financement public du Centre.

Le résultat de 10 259 euros, reporté en fonds dédiés, permettra l'édition d'un livrable, compte-rendu des échanges de ces différents événements.

Budget du Groupe Fondations et Climat

	Charges
Fonctionnement	23 039 €
Frais Lyon et COP21	35 517 €
	58 556 €
	Ressources
Contribution des fondations	41 000 €
Autofinancement CFF	12 190 €
MRSC Ambassade de France à Washington	12 000 €
Contribution des participants à la journée du 30 septembre	3 625 €
	68 815 €
	Résultat
	10 259 €*

* Report en fonds dédiés 2016

Rapport financier 2015

Produits d'exploitation	Exercice 2015	Exercice 2014
Subventions d'exploitation	390 700	359 473
Reprises sur amortissement et provisions	81 889	77 965
Transfers de charges		
Cotisations	327 668	321 202
Autres produits	11 095	51 132
Total I	811 352	809 772

Charges d'exploitation

Autres achats et charges externes	317 542	359 127
Impôts, taxes et versements assimilés	12 768	12 508
Salaires et traitements	282 288	241 472
Salaires et charges sociales	133 966	111 099
Dotations aux amortissements et au provisions	11 971	11 382
Autres charges	00	457
Total II	758 535	736 045
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	52 817	73 727

Produits financiers

Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	1 208	1 362
Total V	1 208	1 362

Charges financières

	00	00
Total VI	00	00
2 - Résultat financier (V-VI)	1 208	1 362
3 - Résultat courant avant impôts (I-II+III-VI+V-VI)	54 025	78 089

Produits exceptionnels	Exercice 2015	Exercice 2014
	00	00
Total VII	00	00
Charges exceptionnelles		
	00	00
Total VII	00	00
4 – Résultat exceptionnel (VII-VIII)	00	00
Impôts sur les bénéfices (IX)	290	445
Total des produits (I+III+V+VII)	812 560	811 134
Total des charges (II+IV+VIII+IX)	758 825	736 490
Solde intermédiaire	53 735	74 644
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	47 246	26 587
5 – Excédents ou déficits	6 489	48 057

Remerciements

Le Centre Français des Fonds et Fondations ne pourrait continuer à se développer sans les soutiens qu'il reçoit : initiatives et conseils, témoignages, partage d'expertise, mise en relation, accueil lors de réunions, aide logistique, soutiens financiers. Tous sont précieux pour le Centre !

Le Centre Français des Fonds et Fondations remercie : la Fondation Apprentis d'Auteuil, la Fondation Bettencourt Schueller, la Fondation Daniel et Nina Carasso, la Fondation FACT et la Fondation de France qui soutiennent le Centre dans son développement. Leur apport est essentiel pour la pérennité de l'Association.

En parallèle, de nombreuses fondations nous apportent soutien financier, soutien matériel, disponibilités et énergies. Nous les remercions chaleureusement pour cet accompagnement qu'elles savent rendre toujours bienveillant et utile.

Nous remercions les experts bénévoles et les stagiaires qui nous aident au quotidien ; ils permettent au Centre de poursuivre les travaux engagés, de mettre en place de nouveaux projets, d'organiser davantage de réunions thématiques et de pérenniser les rendez-vous essentiels au secteur, à l'exemple de l'Atelier des Fondations.

L'équipe du Centre tient ainsi à remercier les stagiaires qui ont été accueillies en 2015 : Clémence Boucheron et Marie de Franclieu, et à leur souhaiter bonne route dans notre secteur !

Nos remerciements les plus chaleureux vont également aux experts bénévoles qui nous accompagnent fidèlement : Laurent Desanges, Michele Hannover, Agnès Lamoureux, Thérèse Laval et Sandrine Maisano.



Le Centre Français des Fonds et Fondations de France est une maison de famille

Convaincu que la diversité le constituant en fait sa profonde richesse, insufflant ainsi sa capacité de contribution à la société actuelle, le Centre Français des Fonds et Fondations a pour vocation de rassembler les fonds de dotation et les fondations. C'est un lieu privilégié où les fondations se retrouvent pour partager et construire ensemble leur avenir.

Le Centre Français des Fonds et Fondations contribue à l'expression, à la représentation et à la promotion d'un secteur philanthropique, dynamique, innovant et engagé au service des causes d'intérêt général.

Il fédère les fonds et les fondations dans toutes leurs diversités créant un lien entre les acteurs de ses structures qui les animent et les développent.

Aussi pour que la famille des fonds et fondations continue de s'épanouir, il convient qu'elle se structure et qu'elle soit attentive à chacun de ses membres. Il lui faut par ailleurs accueillir des projets innovants, parfois turbulents, les aider à prospérer sans risque, tirer enseignement de l'expérience et des talents de chacun : imagination, recherche, sérénité, discernement, esprit de construction, expérimentation, consolidation des acquis, patience, curiosité, écoute...

Le Centre Français des Fonds et Fondations est un lieu d'amitié tout autant qu'un lieu de leadership et de vision partagée.

Centre Français des Fonds et Fondations

34 bis, rue Vignon

75009 Paris

Téléphone : 01 83 79 03 52

info@centre-francais-fondations.org



www.centre-francais-fondations.org

